

L'Union des Cantons de l'Est

ZEPH. NAULT, imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

71ème ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 29 JUILLET 1937

No. 33

"L'Union des Cantons de l'Est"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE
Arthabaska, - P. Q.

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne 30 centins
Inscriptions hebdomadaires 20
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
rieure, rapports d'activités financières
ou autres seront insérées comme annonce
à 2 centins la ligne.

CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE A QUEBEC

A la séance du soir tenue le 27
juin dernier au congrès de la lan-
gue française, à Québec, l'hon.
Juge Lucien Lubuc, d'Edmonton,
Alberta, fut chargé de présenter à
Son Eminence le cardinal Villen-
neuve les hommages des congrès-
sistes. M. Dubuc a prononcé le
discours suivant que nous sommes
heureux de reproduire:

Eminence,

On m'a chargé de vous pré-
senter les hommages des mem-
bres de ce congrès.

Plusieurs se demandent peut-
être pourquoi cette mission hono-
rable a été confiée à quelqu'un qui
n'a d'autre titre à cette distinction
que de venir de la lointaine Al-
berta. Je me le demandais moi-
même, et non sans quelque ma-
laise, si je ne savais que les
organisateurs du Congrès ont
voulu surtout que l'ancien évêque
de Gravelbourg soit ici salué par
un canadien-français de l'Ouest.

C'est, il est vrai, au nom de tous
les Congressistes que j'ai l'hon-
neur de vous dire, en parlant par-
ticulièrement agréable d'être l'in-
terprète de mes compatriotes de
l'Ouest, spécialement de l'Alberta.
S'il est vrai que, quelque part dans
ce pays d'où je viens, on parle par-
fois de liquider ses dettes sans
qu'il en coûte beaucoup, il est
certain que tous, gens de l'Alberta
aussi bien que de la Saskatchewan
ou du Manitoba, nous entendons
rester de bons créanciers envers
ceux à qui nous devons ce que
nous avons de plus cher, notre foi,
notre langue, notre esprit. Cette
dette de reconnaissance, nous ne
voulons pas même en être déchar-
gés: dette héréditaire et impres-
crite envers la vieille Province,
qui nous a donné ses enfants;
dette plus lointaine, mais sans
cesse renouvelée, envers la Fran-
ce, qui nous a légué son génie, son
idéal et sa langue; dette de piété
filiale envers l'Eglise, dont les
missionnaires apportèrent jadis la
bonne nouvelle dans nos prairies
et qui n'a cessé d'entretenir chez
nous le flambeau de la foi; dette
spéciale de gratitude envers la
communauté des Pères Oblats
dont nous saluons ce soir un des
membres les plus éminents.

Ce sont là des dettes dont on ne
peut pas s'acquitter, elles sont
gravées en caractères ineffaçables
dans le cœur de tous les vrais
Canadiens de l'Ouest.

Vous êtes venu chez nous deux
fois, Eminence, et vous savez avec
quel accueil enthousiaste nous
vous avons reçu. Peut-être n'avez-
vous pas été frappé par la variété
de nos paysages de plaines, par
l'océan des prairies à perte de
vue... car ce devait être de chez
nous que le malin disait: "On y
voit loin, mais on n'y voit rien".
Mais, peut-être, ce qui vaut mieux,
avez-vous été touché par la per-
sévérance chez nous des vertus
ancestrales. Nous tâchons d'être
fidèles à nos traditions et c'est
déjà quelque chose. A 2,000 mil-
les de Québec, à près de 5,000
milles de Paris, la persévérance
française doit être méritoire.

Quelqu'un qui s'attendrait en

venant chez nous à entendre par-
ler délicatement une langue mer-
veilleuse serait probablement dé-
sappointé, comme il le serait d'ai-
leurs s'il visitait certaines provin-
ces de France. Les petits gar-
çons de nos très humbles familles
parlent le mieux qu'ils peuvent et
c'est déjà beaucoup. Né moi-
même, dans l'Ouest, y ayant vécu
toute ma vie, je parle la langue
simple de mon entourage. Et
puis, après tout, l'enthousiasme
pour la cause française soit dans
l'Alberta la même loi qu'ailleurs...
A l'occasion cela monte jusqu'aux
nués, surtout aux environs du 21
juin et de nos grandes assemblées
nationales, puis cela disparaît
presque, au point qu'il faut sou-
vent avoir la foi ancrée jusqu'aux
moelles pour croire à la survi-
vance possible... Et cependant
nous y croyons. Ce n'est pas tou-
jours facile... Surtout lorsqu'il
court des rumeurs déplorables de
sécession. Sur cela, je n'ai qu'un
mot à dire: la France autrefois
nous avait abandonnés, mais
l'âme française et la langue fran-
çaise ont survécu quand même...
De même là-bas, dans l'Ouest, si
vous nous abandonnez, ce qu'à
Dieu ne plaise, fils de Canadiens,
de foi trempés, nous tiendrons
quand même.

Où, jadis, la France subissait le
sort malheureux du combat, le
cœur angoissé, laissait, échelonnés
sur les bords du St-Laurent, 60,000
croyants. L'ennemi et même la
Mère-Patrie s'attendaient à ce que
cette poignée de paysans, ces sim-
ples, ces rêveurs aux rêves appa-
remment irréalisables, oublier-
aient vite, et seraient vite oubliés.

Plus tard, longtemps après, la
vieille province, devenant cons-
ciente de sa puissance et de sa
grandeur, s'étant ressaisie et re-
placée sur elle-même, généreuse...
magnanime... pardonnan... à ceux
qu'elle jugeait dignes... laissait lire
sur son blason ce mot: "Je me
souviens", qui peut aux yeux de
plusieurs paraître une sorte d'é-
nigme... Elle rappelle au passant
une souvenance qui n'est pas
exemple de mystère... Pour les
uns ce souvenir a une voix déli-
cate et douce comme celle d'un
enfant quand son regard recon-
naissant et plein de pardon se
reporte vers la mère-patrie... Pour
les autres, ce souvenir a une voix
tendre et caressante comme celle
d'une mère, quand son regard
s'attardait sur le sort de ses en-
fants éloignés par delà les fron-
tières... Et pour quelques-uns, il
évoque plutôt une figure muette,
comme un sphinx, plongé dans
un silence impenétrable. Le voya-
geur fatigué qui s'arrête dans vos
murs, qu'il soit parent ou étran-
ger, ami ou ennemi... qu'il soit
humble ou puissant... interrogeant
cette devise énigmatique, se de-
mande à quoi elle songe la vieille
Province dans son mystérieux et
inscrutable: "Je me souviens".

Aujourd'hui en cette réunion
familiale, ne songeons pas à ce
troisième aspect... Laissons plutôt
nos âmes s'emplir du souvenir
apaisant et affectueux que les en-
fants éloignés ont gardé et gar-
deront toujours du berceau de la
race, la vieille province de Québec.

Aux frontières de la Patrie l'his-
toire se répète... En dépit des
abandons, des désertions, le nom-
bre de nos paroisses ne cesse
d'augmenter. A quoi devons-nous
cette étonnante survivance? Nous
n'avons qu'à regarder La-Haut;
les signes divins de notre prédes-
tination sont évidents. La fidélité
de notre admirable clergé à sa
race nous a sauvés.

J'étais chargé, M. le Président,
de présenter les Congressistes à
Son Eminence, et voilà que je
m'attarde à vous parler de mon
pays de l'Ouest. Que voulez-vous,
c'est le pays de l'anthousiasme,
c'est le pays des jeunes. Il n'y a
pas de vieux chez nous, et il n'y a
pas d'anciens. Vous souriez et en
doutez peut-être en voyant mes
cheveux blancs... Ce n'est que le
reflet des jours ensoleillés de l'Al-

berta et des sommets neigeux de
nos hautes montagnes, qui restent
toujours jeunes, parce qu'elles
sont éternelles.

Bien peu des hommes de mon
âge ont eu comme moi l'avantage
d'être du pays entièrement, d'être
nés dans l'Ouest, la plupart sont
venus de l'Est. Dans la lutte né-
cessaire, ils ont trouvé l'occasion
de développer à fond leurs talents,
ils ont puisé chez nous un esprit
d'initiative et un élan extraordi-
naire; de sorte que leur déplace-
ment a été un avantage éclatant
pour eux et pour le pays. Pour
ne mentionner que quelques-uns,
je vous rappellerai que le repré-
sentant du Canada auprès de la
France depuis 25 ans vient de
l'Ouest, il vient de l'Alberta.
L'Ouest a donné deux Premiers
Ministres au pays. Et surtout
l'Ouest a généreusement fait un
beau geste, quand il a laissé partir
l'évêque de Gravelbourg, en Sas-
katchewan, devenir archevêque de
Québec et Prince de l'Eglise. Oui,
Eminence, Primate de l'Eglise du
Canada, Archevêque de la Capi-
tale, et Cardinal, nous aimons à
proclamer hautement et avec fierté
tous ces titres, car vous êtes à la
fois notre Chef et notre Gloire.

Je vous présente donc l'hon-
nage respectueux et reconnaissant
des Congressistes, l'élite de la na-
tion, tous désireux de vous enten-
dre, tous disposés à laisser mûrir
en eux vos bons conseils, tous
décidés à garder, selon la devise
du grand blessé de l'Ouest, Mon-
seigneur Langevin, à garder intact
le dépôt sacré, et à persévérer à
travers toutes les difficultés dans
le droit chemin de la fidélité reli-
gieuse et nationale.

Permettez-moi, pour finir, de
souhaiter de vous voir revenir en-
core visiter là-bas les avant-postes
de la race, là où votre cœur est
attaché fortement par tant de sou-
venirs; nous vous recevrons com-
me le représentant de l'Eglise et
de la Province-Mère, et nous nous
sentirons encore un peu plus les
fils dévoués de celui à qui la Pro-
vidence a confié le destin spirituel
et la survivance de la Patrie.

VIVRE SELON SES MOYENS

Les pays, comme les individus
ont vendu l'avenir, ont hypothé-
qué les générations futures. Ils
ont vu, trop grand. Ils se sont
engagés aveuglément dans des
entreprises au-delà de leurs
moyens respectifs.

La réalité saisissante que nous
devons envisager, aujourd'hui,
commande un examen de con-
science très sérieux, oblige à trou-
ver la cause du mal et à chercher
les remèdes pour une prompte
guérison.

Les secours directs sont parmi
ces entreprises qui engagent l'ave-
nir d'un pays: ils sont un poids
énorme pour les contribuables, ils
sont un fardeau sans cesse crois-
sant qui écrasera la génération de
demain.

A maintes reprises, on dénô-
nce la nature et les effets anti-sociaux
de cette mesure néfaste, la plaie
de notre temps. On suggère de
nombreuses solutions pour amé-
liorer la situation. Une seule,
cependant, semble apporter de
sérieuses garanties pour un succès
complet: l'exploitation, de nos
ressources naturelles, ou mieux la
colonisation de notre pays.

Les pays ne sont pas les seuls
coupables, les individus, eux aussi,
ont leur large part de responsa-
bilités. A l'instar des gouverne-
ments ils ont engagé l'avenir, ils
ont voulu voir trop loin, ils n'ont
pas vécu selon leurs moyens. Aussi
doivent-ils s'examiner, faire un
retour sur le passé et réaliser
qu'ils ont délaissé une des qua-
lités essentielles au maintien et à
la stabilité de tout peuple: l'éco-
nomie, qui n'est pas de l'avarece ni
de la parcimonie mais une vertu
bien chrétienne.

Les gouvernements, en favori-

sant la colonisation veulent soula-
ger la misère du peuple, enrayer
le chômage, et mettre fin aux se-
cours directs. Ils veulent aussi
procéder à toute la population le
bien-être qu'elle est en droit d'at-
tendre, lui fournir du travail, lui
procéder les moyens de vivre par
elle-même. Cependant, ils de-
mandent en retour, et avec raison,
le concours des individus.

La colonisation sera un succès
en autant que les colons pratique-
ront une économie de tous les ins-
tants. Ils devront abandonner les
habitudes d'un monde qui a vu
trop grand, qui a négligé le pré-
sent et vendu l'avenir. Bref, les
colons doivent et devront vivre
selon leurs moyens. Dans l'éco-
nomie, dans la bonne adminis-
tration des familles et par suite
des paroisses repose le succès pré-
sent et futur de la colonisation,
ou mieux le retour aux conditions
normales.

Jean LEDUC.

Mutations de propriété et actes divers enregistrés au bureau l'enregistrement du comté d'Arthabaska

du 1 juin au 21 juillet 1937

Testament, Henri Levasseur à
Willie Levasseur et al., P. 326 et
al. St-Victoire.

Testament Georges Boisvert à
Lucien Boisvert et al., P. N. 779
et al. Warwick.

Vente Succ. Adélard Proulx à
Thomas Côté, P. 8, St-Paul.

Vente Ferdinand Caron à Théo-
de Leblanc, 93, Ste-Hélène.

Vente Dame Amanda Paré à A.
C. Letarte, P. 141 et al. Warwick.

Vente Albert Lacerte à Aime
Gagnon, 1004 et al. Warwick.

Vente Dame Aurèle Magnan à
Dame Eva Bibeau, p. 233 et al.
Princeville.

Vente J. E. Fouquette à Eugène
Desrochers, p. 490 Tingwick.

Vente & Bail à loyer Noé Roux
à Ena Boisvert (buanderie) sur
304 Ste-Victoire.

Donation Donat Poirier à Josaphat
Poirier, 1/2 E. 421 Bulstrode.

Vente François Pinard à Léo
Forest, 195 et al. Horton.

Vente Edgar Roux à Dame Her-
meline Desharnais, 46 St-Paul.

Vente Trellé Campagna à La
Com. Scol. de St-Paul de Chester,
p. 121 St-Paul.

Vente Joseph Vachon à Donat
Vachon, p. 16c et al. 10e rang
Stanford.

Vente Joseph Pinard à Armand
Boucher, p. 217 Horton.

Vente L. P. et Arthur Rousseau
à Edmond Brisson, p. 193 Horton.

Mariage Gilbert Lessard et Dem.
Germaine Comeau.

Vente Thomas Coriveau à Al-
bert Masse, 179 Ste-Hélène.

Bail à loyer Succ. Henri Levas-
seur, à Lucien Coriveau (maga-
sin) sur 321 et al. Ste-Victoire.

Vente Robert et Donia Dumont
à Henri Comeau 1/2 S. O. 1037
Warwick et al.

Vente Robert Dumont à Donia
Dumont, p. 1/2 ind. de 1/2 n. e. 1037
Warwick.

Vente Dame Rosalie Demers à
Joseph Vallière, 454-97 Ste-Vic-
toire.

Vente Dame Célaire Dubois à
Dame Vitaline St-Onge, p. 137 Ste-
Victoire.

Bail cond. Ovide Caron à Mau-
rice Côté, p. 145 Warwick.

Vente Wilfrid Girouard, M.P.,
& al. à Alfred Provencher, p. 229
et al. Arthabaskaville.

Vente Albert Perrault à Alcide
Garneau, p. 15 Ste-Hélène.

Vente Philippe Laroche à Jo-
seph Dubois, p. 156 Warwick.

Vente William Fréchette à
Raoul Nolet, 345 à dist. Ste-Hélène.

Mariage Georges André Perrault
et Dem. Bernadette Bourgeois.

Cession Dame Clara Leblanc à
Henri Levasseur, 26-310 et al. Ste-
Victoire.

Vente Dame Clara Leblanc à
Alphonse Sarazin, 26-146 et al.
Ste-Victoire.

Vente Dame Rosanna Mailhot à

J. W. Paris, 355-1 Ste-Victoire.

Retro, Lahaie & Paquin Eng.,
à Wilfrid Ramsay, p. 173 Artha-
baskaville.

Vente Pierre Morin à Lahaie
& Paquin Eng., 496-28 Ste-Vic-
toire.

Vente Willie Cloutier à Rosario
Hamel, p. 459-33 Ste-Victoire.

Vente Alphonse Hamel à Rosa-
rio Hamel, p. 459-34 Ste-Victoire.

Accord, bornage et servitude
Alphonse Hamel et Willie Clou-
tier, p. 459-34 et al. Ste-Victoire.

Bail à rente J. Edmond Per-
rault à Donat Bellerose p. 214 et
al. Ste-Victoire.

Vente Mme Marie Labbé à Na-
poléon Doré p. 412-2 Ste-Victoire.

Vente Ernest Beauchemin à
Napoléon Rondeau 113 Warwick.

Testament J. Z. Beaumier à
Dame Rose-Anna Paris 1/2 s. 41-
99 Bulstrode.

Vente Dame Rose Anna Paris à
Ernest Ouellet, 1/2 s. 41-99 Bul-
strode.

Vente Oscar Toutant à Olivier
Crochétière, p. 114 Bulstrode.

Donation Olivier Crochétière à
Romuald Crochétière p. 114 Bul-
strode.

Vente Romuald Crochétière à
Joseph Crochétière p. 114 Bul-
strode.

Vente Mme Scholastique Des-
harnais à Mme Hermeline Deshar-
nais 453-99 Ste-Victoire.

Vente Alphonse Desharnais à
Alphonse Ricard p. 141 Warwick.

Vente A. C. Letarte à Georges
Bélit, 2 pties 145 Warwick.

Donation William Desruisseaux
à Romé Desruisseaux, p. 731 War-
wick.

Vente O. F. Kirouac à Warwick
Wooden Mills, Ltd., 2 pties 48
Warwick.

Testament Alfred Ménard à
Mme Alphonse Lemay 538 et al.
Warwick.

Vente F. O. Baril et Lucien Ba-
ril à Napoléon Rondeau, 109 et al.
Warwick.

Vente N. N. Chalifour à War-
wick Wooden Mills Ltd. 196 War-
wick.

Mariage Alphonse Bilodeau et
Dem. Fleur des Neiges Mailhot.

Vente Alfred Blais à Richard
Moreau 80 Warwick.

Donation Napoléon Perreault à
Norbert Perreault, 144 et al. War-
wick.

Vente A. C. Letarte à Mme
Adrienne Letarte p. 144 et al.
Warwick.

Vente Alphonse Noël à Demoiselle
Béatrix Marcotte p. 41 War-
wick.

Renonciation Willie Brindle à
Succ. Dme Luce Martel Brindle.

Renonciation à Réméré Napo-
léon Fafard à William Viens, 378
et al. Warwick.

Renonciation Pierre Brindle à
Succ. Dme Luce Martel Brindle.

Vente Patrick Frawley à Emile
Kirouac 2 pties 56 et al. Warwick.

SAINDOUX PUR

Nous fondons aux Abattoirs de Prin-
ceville les graisses de porc telles que pré-
parées chez le cultivateur, au moment de
la boucherie.

La qualité de ce saindoux est de
beaucoup supérieure au saindoux ordi-
naire du commerce.

Ce saindoux tout en donnant une
meilleure saveur aux aliments vous per-
met d'économiser sur la quantité.

Exigez-le de votre fournisseur, ou
demandez-le vous-mêmes à :

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local.

Chateauguay Perrault
Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand, C.R.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

GAETAN TROTTIER
NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
4 fév. 6 m.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

DR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne
Nationale

ACHAT, VENTE, ECHANGE
Maisons, magasins, hôtels, garages, stations de gaz, beur-
reries, boulangeries, boucheries, boutiques de forge, boutiques
de barbière, salons de coiffure, chalets, restaurants, fermes
etc., dans tous les Cantons de l'Est.
DEMERS & GOBEILLE
COURTIERS EN IMMEUBLES
93 rue Marquette, — Tél. 1296 — Sherbrooke, P. Q.
3 juin 1 an

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et châ-
sis. Bois de construction à vendre.
Tourage, découpage, bois préparé.

FORTIER FRERES
TEINTURIERS-NETTOYEURS
PRESSEURS
Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Maisons,
Etc. Etc.
Attention spéciale aux commandes
par la malle
4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. j.n.o. Tél. 486

A. J. LEHOUX
Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VEURE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.
4 juin 1 an

**RODOLPHE
BEDARD**
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales
et Financières
425, Avenue VIGER,
Montréal
1 juin 1938

CANADA LIFE
La plus ancienne compagnie cana-
dienne d'assurance vie
Fondée en 1847
Représentant :
ANTONIN F. BELLEAU,
Arthabaska, P. Q.
18 mars 1 an.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 29 JUILLET 1937

Le Canada et ses Gouvernements

Le Canada, vaste pays peu peuplé, est gouverné par dix gouvernements: un gouvernement fédéral et neuf gouvernements provinciaux. Il semble qu'on puisse répéter ici le proverbe: "Trop de cuisiniers gâtent la sauce". Tous ces rouages administratifs et législatifs sont coûteux. Les dépenses sont doublées, triplées par cette multiplication de parlements et de ministères. Centraliser un peu ne ferait que du bien. Certains gouvernements provinciaux n'ont du reste pas leur raison d'être: ainsi pourquoi y a-t-il trois provinces dans l'Ouest qui s'appellent provinces des prairies, pourquoi trois provinces maritimes, quand deux suffiraient, une dans l'Ouest et l'autre à l'Est? Les provinces des prairies ont des intérêts semblables, les provinces maritimes pourraient aussi n'en former qu'une... elles sont si petites.

Puisqu'il s'agira sous peu d'amender notre Constitution, pourquoi ne pas fondre ensemble les provinces des prairies d'une part et d'autre part les provinces maritimes? Ceci semblerait logique. Les gens de l'Ontario trouvent les Franco-ontariens ennuyeux, les habitants du Nouveau-Brunswick n'aiment pas le voisinage des Acadiens qui deviennent de plus en plus nombreux. Pourquoi ne pas résoudre le problème en agrandissant la province de Québec à l'est et à l'ouest, en prenant une part de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour les réunir à notre province? De la sorte bien des problèmes financiers et minoritaires seraient réglés.

Châteauguay PERRAULT.

Le Discours de M. King

Les chefs d'Etat ont de plus en plus pris l'habitude de communiquer avec leurs peuples directement et fréquemment grâce à la radio. Notre premier Ministre a jugé bon de faire de même et dès son retour d'Europe il a voulu rendre compte du mandat, qui était le sien, de représenter le Canada à la conférence impériale et dans diverses conversations diplomatiques tenues sur le continent européen. Il s'est fait entendre le 19 juillet au soir; M. Rinfret a répété en français son discours. C'était là une délicate marque d'attention à notre endroit qui fait contraste avec les procédés du régime Bennett.

M. King tout en étant un homme d'action est aussi un homme d'étude. Son discours, préparé avec soin, a plu à tous par son enchaînement logique et facile à suivre, par la recherche du sérieux et du solide, par l'absence de faconde et de phraséologie ronflante mais creuse d'un si grand nombre d'orateurs. M. King a fait un résumé de ce qu'il s'est dit et passé à Londres et a agrémenté le tout d'impressions et d'opinions personnelles.

Notre premier ministre, descendant de Baldwin qui fut avec Lafontaine, le champion de nos libertés politiques, a toujours voulu pour notre pays la liberté d'action la plus absolue; il a donc préparé par le passé le Statut de Westminster et se réjouit aujourd'hui de voir ce statut mis à l'épreuve, respecté. Ainsi, au début de son discours, M. King a souligné que le serment prêté par le roi diffère de celui anciennement prononcé par les rois anglais. Figurent aujourd'hui dans ce serment les dominions; le roi est donc le souverain de la Grande-Bretagne, mais aussi des pays distincts qu'on appelle dominions.

On se demande souvent ce qu'est au juste une conférence impériale; lisons la définition de M. King.

"Une conférence impériale n'est pas un conseil des ministres; encore moins est-elle ce qu'on pourrait appeler un cabinet impérial. Sa mission est de discuter et d'examiner et non de décider et d'agir. C'est une réunion de représentants des gouvernements du Commonwealth où chacun cherche à approfondir les problèmes, les difficultés, les aspirations et les vues des autres. Elle a pour objet d'aider les gouvernements particuliers, lorsqu'ils consulteront leur parlement, à formuler et à coordonner des principes sur les questions concernant lesquelles ils souhaitent et décident eux-mêmes de collaborer avec d'autres parties de l'Empire."

La dernière conférence s'est bornée à n'être qu'une conférence telle que définie par M. King. On a échangé des vues, on s'est efforcé de se mieux comprendre, mais c'est tout. Aucune politique d'ensemble dans l'empire n'a été arrêtée. Le Canada pourra adopter des mesures propres à promouvoir la collaboration avec les autres pays du Commonwealth, mais reste parfaitement libre dans cette voie. M. King est parti les mains libres et revient les mains libres. Il ne s'est pas laissé cajoler à Londres comme certains avaient cru pouvoir le prévoir.

Sur les matières de guerre et d'armements M. King a particulièrement insisté, sachant que la question est si importante pour nous. Le Canada doit seul décider de son programme d'armements; le parlement seul doit décider de la participation ou de la neutralité de notre pays en cas de guerre. Voilà qui est clair et net; mais les esprits malfournés prétendent encore que M. King nous entraîne vers des conflits prochains, qu'il nous conduit vers une politique impérialiste. Quelles expressions devraient donc employer notre premier ministre pour les convaincre? M. King est opposé à toute guerre où l'existence même du Canada n'est pas en jeu.

Notre premier ministre rappelle enfin combien nous sommes heureux, nous Canadiens, d'habiter un pays comme le nôtre, si paisible à côté des nations européennes. Il souhaite que notre bonheur continue; mais tout bonheur se gagne et se défend. Il ne faudrait pas le laisser fuir loin de nous. Pour le garder, il est nécessaire d'abord d'en être conscients, et puis, de former chez nous une âme nationale pan-canadienne. M. King reprend à son compte les principes de Sir Wilfrid Laurier qu'il a si bien connus et qu'il admire tant. Notre premier ministre aura lui aussi contribué à rendre plus homogènes toutes les parties de notre grand pays, il aura fait sa part pour que le Canada vive, grand, prospère, heureux et indépendant des autres nations: en un mot, il se sera efforcé pour nous faire prendre conscience de notre nationalité distincte.

C. P.

La Semaine sociale à St-Hyacinthe

Tous savent combien sont utiles et fructueuses les Semaines Sociales. Elles sont imitées des semaines sociales françaises ou belges: leur but est l'étude de problèmes nationaux et sociaux à la lumière de la raison et de la foi catholique. Cette œuvre accomplie chez nous un travail que personne n'a entrepris: enquêtes sur tels ou tels problèmes et propositions de solutions. Elles ont rendu de précieux services dans le passé en nous éclairant sur des questions dont nous étions parfaitement ignorants.

Cette année l'œuvre des Semaines Sociales tient ses assises à St-Hyacinthe: c'est la quinzième réunion. Les travaux présentés ont, chaque année, été imprimés et reliés; on les consultera avec profit.

St-Hyacinthe est situé au centre d'une riche région agricole. Voilà pourquoi on s'est réuni, là, pour frapper davantage l'esprit de la classe agricole: car le sujet qu'on traite cette année est la "coopé-

ration". Nos cultivateurs ont toujours manifesté un désir farouche de solitude: cela traduit chez eux un certain esprit d'indépendance qu'il faut se garder de mépriser. Mais cet isolement, cette idée bien arrêtée de faire à sa tête et de laisser les autres s'arranger, a été, somme toute, préjudiciable à notre agriculture. L'union des cultivateurs pour le perfectionnement de l'agriculture et surtout pour la mise sur le marché des produits serait très avantageuse.

La coopération ne regarde évidemment pas seulement l'agriculture, elle nous concerne tous. Toutes les formes de coopération ont été abordées durant la semaine sociale de St-Hyacinthe. Que l'étude soit suivie de réalisation et que notre vie nationale soit rendue plus heureuse par la coopération de tous.

C. P.

Funérailles de Mlle Corinne Méthot

Les funérailles de Mlle Corinne Méthot ont eu lieu samedi, le 24 juillet, à Warwick, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Méthot, professeur, au séminaire de Lévis.

Le service funèbre fut chanté par son frère, M. l'abbé Paul Méthot, curé, de St-Jean-des-Piles, assisté de MM. les abbés Foucault et Rousseau comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Louis-Philippe Binette et Paul-Emile Méthot.

M. A. Kirouac portait la croix.

Les porteurs du corps étaient MM. Adalbert Landry, le docteur A. Pelletier, ses beaux-frères, MM. Maurice Beauchesne, Arthur Méthot, Domina Fortin et P. H. Plourde.

Ses sœurs et ses frères, Mmes Adalbert Landry, Alphonse Pelletier, Mlles Cécile et Thérèse Méthot, MM. Maurice, Albert, Roger et Jean Méthot conduisaient le deuil.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Warwick, dans le lot de la famille.

De nombreux témoignages de sympathies ont été adressés à la famille Méthot.

Nous renouvelons à la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères sympathies.

La Semaine sociale

Conférence de M. Antonio Perrault, avocat, et professeur de droit à l'Université de Montréal

M. Perrault a fait à St-Hyacinthe, mercredi, le 21 juillet courant, à l'une des séances de la Semaine Sociale que présidait Son Eminence le cardinal Villeneuve, une conférence sur le sujet suivant:

"Unité nationale et unité canadienne"

Nous en donnons un résumé:

"Coopération nationale: ce sujet, traité à cette Semaine Sociale, s'adresse de préférence aux Canadiens-français. Trois caractères les distinguent: ils sont catholiques, descendants de la race française, fils de générations qui, depuis trois cents ans, demeurent en territoire canadien-américain. Coopération nationale; ces termes veulent donc dire: travailler ensemble à produire une œuvre comme catholiques, comme mainteneurs, au nord de l'Amérique, de l'héritage français, comme citoyens du Canada.

Catholiques: à ce titre, les principes relatifs à la coopération ne sont pas particuliers aux Canadiens français. Cette coopération doit être pour eux ce qu'elle est pour tous les fils de l'Eglise catholique.

Il y a quelques mois, Sa Sainteté Pie XI, s'adressant au pèlerinage de l'Action catholique, résuma ses consignes en ces mots: "Avant tout, l'union; après tout, l'union; par-dessus tout, l'union". Parlant à Montréal le 17 avril dernier (1937), Son Eminence le cardinal Villeneuve répéta, pour notre milieu, le même mot d'ordre.

Au reste, le christianisme, basé sur un unique fondement, la charité, l'amour du prochain, commande aussi grand que celui qui lie les hommes à Dieu, pouvons-nous revendiquer le titre de chrétiens si l'on n'est pas disposé, dans les détails des jours, à coopérer avec ses frères en religion?

Le second aspect de notre sujet vise la coopération entre Canadiens français considérés sous l'angle racial et leurs relations avec les autres peuples vivant au Canada. Ce chapitre de notre enquête prête à controverse. Il existe de si nombreuses et si profondes divergences entre les opinions. Où passe la ligne droite? Comment combler le fossé creusé entre les idées et les hommes de notre race?

Coopération nationale: ces termes éveillent ici deux idées: actions accomplies en commun par les Canadiens français en tant que peuple distinct, ou bien œuvre poursuivie de concert entre Canadiens-français et les autres éléments ethniques vivant au Canada. Dans le détail des jours, ces activités diverses se compénètrent.

TOUJOURS DIVISES

L'entente entre Canadien français n'a jamais existé. Rarement groupement humain fut plus divisé. Que de guerres intestines, que de querelles entre ces frères du même sang, que de rivalités, quelle envie, quelle jalousie! Si encore les principes avaient été en péril. Ces antipathies meurtrières portaient la plupart du temps sur des niaiseries, des questions de second plan; aujourd'hui elles nous feraient sourire si leurs conséquences ne nous forçaient de pleurer. L'histoire nous enseigne que ces 177 dernières années furent marquées par des luttes fratricides que se livrèrent les Canadiens français. Là se trouve une importante cause de leur faiblesse.

LE JEU MEURTRIER CONTINUE

Et ce jeu meurtrier continue. Aucune idée commune sur l'essence même de notre nationalité. Dans les discours d'apparat, ronflement sur le passé, le présent, l'avenir. Pénétrons dans les consciences, écoutez battre les cœurs, prêtez l'oreille aux conversations intimes, celles qui se poursuivent entre amis, portes closes. Quelles divergences sur des points essentiels de notre survivance! Comment est aujourd'hui jugé le choix prononcé en 1760 par nos ancêtres? Devaient-ils devenir Anglo-Saxons et protestants, ou persister à demeurer catholiques et français? Si la dernière alternative était unanimement acceptée, par les Canadiens français, y aurait-il tant de discussions sur des sujets liés étroitement au problème essentiel de notre survie comme collectivité distincte, ou à notre fusion à la majorité anglo-saxonne? Si l'accord existait sur l'appréciation des faits imposés en 1867 aux Canadiens français par la Confédération canadienne, sur l'avenir qu'elle leur prépare, les moyens à prendre pour qu'elle tourne à leur avantage, y aurait-il tant d'attaques contre certains hommes de chez nous, quelques compatriotes qui nous font le plus grand honneur, y aurait-il de si grandes variétés d'opinions concernant notre attitude envers les autres races qui peuplent le Canada? Écartons ces nuages. Efforçons-nous, du moins, de constituer un noyau central, je veux dire un groupe de Canadiens français qui, fidèles aux meilleures de nos traditions, conscients des périls de l'heure, rechercheront, en pleine liberté et sincérité d'esprit, à pousser les nôtres dans la seule voie où il leur sera possible de continuer leur œuvre au nord de l'Amérique et ne pas faillir à leur mission.

L'ENTENTE SUR QUELQUES PRINCIPES

Pour maintenir entre eux l'harmonie, et une nécessaire coopération, les Canadiens français doivent pratiquer la règle reconnue par

les casuistes: "In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas". En ce domaine de la survivance des Canadiens français, il y a des choses essentielles et d'autres secondaires. Qui nous le fera découvrir et discerner? Le sens national, la conscience de nos origines et de notre destin, l'aptitude à saisir ce qui favorise, ou contrarie la vocation de notre race. C'est que l'on réclame ici, c'est l'unité dans la race, l'entente sur certaines formules essentielles, leur défense, — par la parole et la plume, — contenue entre les bornes d'une critique marquée par la loyauté et la justice. Ce que l'on demande aux Canadiens français, c'est de s'entendre sur quelques principes essentiels, mettre un terme à leurs dissensions, à leurs désunions affichées quotidiennement sous les yeux de gens qui trouvent dans ces discordes, raison nouvelle de faire échec à nos aspirations.

MALHEUR!

Pour atteindre à cette dignité, sachons enfin nous élever au-dessus des personnes, jusqu'à la réunion des idées. Quelle force accrue aux Canadiens français le jour où ils seront devenus capables de se préoccuper moins des individus et davantage de leurs idées, de leurs actions, considérées sous l'unique point de vue de l'intérêt public et du bien commun. Malheur! Dans les discussions publiques, dans les articles de revues et de journaux, ce que les Canadiens français recherchent, ce n'est jamais le programme, l'initiative, la pensée neuve et féconde, mais l'adversaire que l'on veut darder, l'ennemi au front duquel l'on veut attacher l'un des sept péchés capitaux. C'est l'individu seul que l'on considère. Est-il du camp adverse? C'est un être nuisible, ses idées ne valent rien.

Souhaitons que les Canadiens français trouvent enfin l'intelligence et la générosité qui portent à songer moins aux individus qu'aux idées qu'ils émettent. Que dans les discussions publiques, — au préalable, dans les conseils d'administration, au parlement — ils s'arrêtent non à la personnalité de l'adversaire, mais à ses pensées. Qu'ils se préoccupent moins de s'armoirier qu'à tirer parti de ses doctrines, moins de porter au pinacle un ami ou de jeter aux enfers un adver-

(à suivre à la 5e page)

M. J. E. Perrault gagne au Conseil privé

L'hon. J.-E. Perrault, C.R., a obtenu gain de cause devant le Conseil Privé dans le procès intenté par le gouvernement fédéral à la "Southern Canada Power Co. Ltd."

LA RECLAMATION

L'hon. J.-E. Perrault, C.R., vient d'obtenir gain de cause dans un procès retentissant qu'il a plaidé pour le gouvernement fédéral devant le Conseil Privé il y a quelques semaines. M. Perrault est revenu d'Angleterre récemment et la décision du plus haut tribunal auquel puissent référer les citoyens canadiens lui fut annoncée hier soir.

Il s'agissait dans l'occurrence d'une poursuite du gouvernement fédéral contre la Southern Canada Power Co., qui fut plaidée successivement devant tous les tribunaux supérieurs du pays avant d'être portée au Conseil Privé. La réclamation du fédéral fut faite dans les circonstances suivantes: le 8 avril 1928, un convoi du chemin de fer Canadien National tomba dans la rivière St-François, sur la ligne Québec-Montréal. Le désastre fut imputé à la Southern Canada Power, car il fut prouvé que la glace provenant des propriétés de la compagnie avait miné la chaussée que traversait la voie ferrée.

L'action en dommages fut d'abord plaidée en Cour d'Échiquier et le gouvernement fédéral eut gain de cause. La défenderesse porta alors la cause devant la Cour Suprême qui maintint la décision déjà rendue mais diminua le montant de la réclamation.

La cause fut enfin référée au Conseil Privé et Me Perrault occupa pour le fédéral. La défenderesse avait elle-même enregistré l'affaire en appel devant le Conseil Privé. Le jugement du Conseil Privé maintient la décision de la Cour d'Échiquier, soit le plein montant de la réclamation, \$61,000, et rejette l'appel de la Southern Canada Power Co. avec intérêts et dépens.

Nous félicitons l'hon. M. Perrault pour le grand succès qu'il vient de remporter devant le Conseil Privé pour le gouvernement d'Ottawa.

MARIAGE

Mardi, le 27 courant, M. l'abbé Paul-Emile Côté bénissait le mariage de M. Jules Baril, industriel, fils de M. et Mme J. E. Baril, de cette ville, avec Mlle Estelle Leblanc, fille de Mme J. B. Leblanc, de cette ville. M. Gustave Baril servait de témoin à son frère, et M. Raoul Leblanc, de l'Épiphanie, à sa sœur.

Immédiatement après la cérémonie le déjeuner eut lieu chez Mme Leblanc et les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces à Québec et autres endroits emportant les meilleurs vœux de bonheur de tous leurs parents et amis.

M. et Mme Maurice Maheu.

La ville de Sherbrooke commencera dans quelques jours les cérémonies du centième anniversaire de sa fondation. À cette occasion, une messe en plein air sera chantée dimanche au kiosque de l'exposition, et Son Eminence le cardinal Villeneuve sera présent. Le comité d'organisation de ces fêtes promettent un grand succès.

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, a passé la semaine en promenade dans sa famille.

Un tremblement de terre s'est produit ces jours derniers au Mexique causant la mort à trente personnes et des dommages considérables.

Mme J. B. Leblanc est partie mardi pour une promenade à l'Épiphanie.

Le docteur et Mme Henri Bécotte sont attendus de leur voyage en Europe à la fin de la semaine prochaine.

Mlles Marceau sont revenues d'un voyage à Québec et au lac St-Joseph.

L'hon. E. W. Tobin, sénateur, de Sherbrooke, était de passage ici samedi dernier.

M. Arthur Rousseau, marchand, de Ste-Clotilde de Horton, était en notre ville samedi.

M. et Mme Georges Gagné et leur fils Léo-Paul, de Chambly Canton, de passage à Drummondville, Wotton, et Arthabaska chez des parents.

M. Raoul Leblanc, de l'Épiphanie, est venu en visite chez sa mère, Mme J. B. Leblanc.

Dimanche, le 25 juillet, M. et Mme Arthur Therrien et leurs enfants, Omer, Laurette, Rachel, ainsi que Mme Joseph Filteau et Mlle Yvonne Therrien visitaient les familles Arthur Belleau, Alcide Belleau et Paul Valois, de St-Rosaire.

Mlle Gilberte Béliveau, de St-Léonard, chez son oncle, M. Albert Beauchesne.

HOMME DEMANDE pour approvisionner Consommateurs de Produits Domestiques Hawleigh. Vous aidons. Bons profits pour hommes énergiques. Pas d'expérience nécessaire. Travail agréable, profitable, digne. Écrivez aujourd'hui. Hawleigh, Dept. ML-492-53-G, Montréal, P. Q.

Mlle Fernande Lemieux, de Granby, est de passage à Victoriaville et Arthabaska chez des parents ainsi que chez son amie, Mlle Yvette Ramsay.

M. et Mme Armand Roux et leur fillelette Laurette, ainsi que Mme Ernest Verreuil et leur fille Yvette sont revenus enchantés du pèlerinage à Ste-Anne de Beauré.

Mme Zeph. Roberge, Mlle Berthe Roberge et M. J. M. Roberge, de Drummondville, ainsi que M. et Mme George Gagné et leur jeune fils Léo-Paul, de Chambly Canton, en visite chez M. et Mme Henri Michaud.

MM. Roméo Beauchesne et Roch Genest sont de retour d'un voyage à la Malbaie.

Mlle Cécile Boisjoli-Paris, e. g. m., de St-Hyacinthe, passe sa vacance dans la famille de M. et Mme Alfred Paris.

M. Rolland Beaudet, fils de feu M. H. Beaudet, de St-Norbert, est entré au service du 22e Régiment, à Valcartier, Qué.

SOLLICITEURS DEMANDES

Assurez votre avenir avec Maison canadienne-française de haute réputation qui vous mettra en affaires pour vous. Nous n'intéressons que des hommes travailleurs, ambitieux ayant cheval ou machine, 200 nécessaires garanties. VENTES COMPTANT. AUCUN RISQUE. POSSIBILITÉS SUPERIEURES. 700 Vendeurs LE PROUVENT. Pour détails et catalogue gratis FAMILIX, 570 St-Clément, MONTREAL.

PIANO A VENDRE

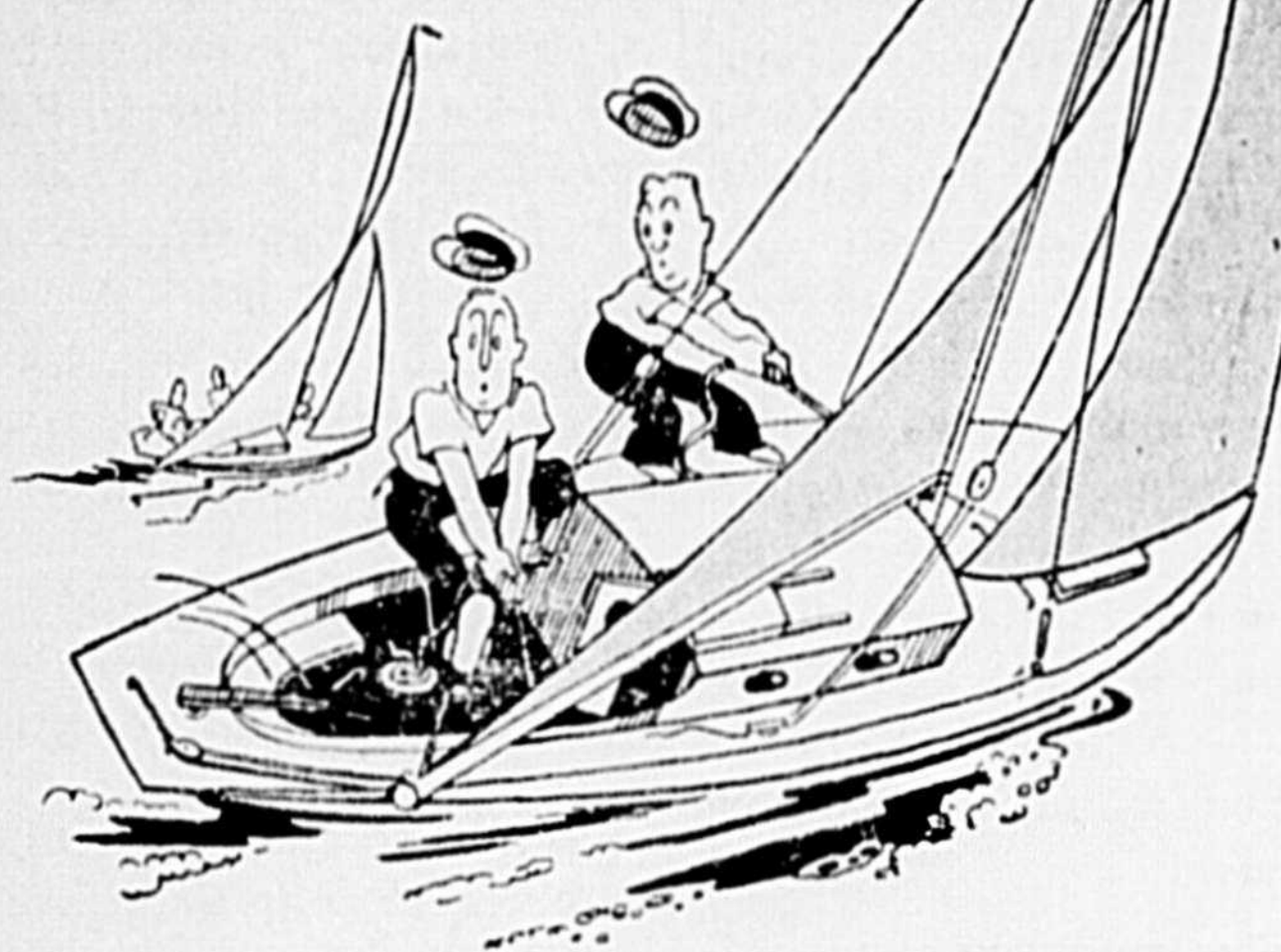
Un bon piano à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "L'Union". 29 juil. j.n.o.

A VENDRE

Deux stations de gazoline, situées dans la ville d'Arthabaska, à vendre à bon marché. S'adresser à

JACK RAMSAY, Arthabaska, P. Q.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
 BIÈRE
 OLD STOCK


FONDÉE IL Y A 147 ANS

D991

A Vendre

 AUTO FORD ROADSTER
 WHIPPET SIX SEDAN

A BONNES CONDITIONS

 Aussi Bois de Chauffage de
 toutes sortes

La Fonderie "Universel"

Enregistrée

VICTORIAVILLE, P. Q.

A VENDRE

 Une maison avantageuse et de
 revenus, beau poste pour un com-
 merce, située dans le centre des
 affaires. S'adresser à

 J. R. ROULE,
 261 Rue Notre-Dame,
 Victoriaville, P. Q.

20 mai j.n.o.

CHALET A LOUER

 Venez passer vos vacances à
 Victoriaville. 3 beaux chalets à
 votre disposition, près de la ri-
 vière Nicolet, voisin du Club "Les
 Cèdres", à quelques minutes de la
 ville. Pour plus amples informa-
 tions s'adresser à

 M. J. E. C. GIROUX,
 35 rue St-Louis
 Victoriaville, P. Q.

20 mai j. n. o.

A VENDRE

 Deux grosses fournaies, un peu
 usagées, mais en excellent état,
 bois ou charbon, air chaud et eau
 chaude, à vendre à moitié prix.
 S'adresser à

 M. ARTHUR GAUDET,
 Plombier,
 Rue du Moulin, Victoriaville
 16 avril j.n.o.

 Mlle Champagne a aussi rendu
 visite à sa sœur, Religieuse à
 Arthabaska.

St-Albert de Warwick

(De notre correspondant)

 —M. et Mme Raoul Ducharme
 (Anita Baril), de Ste-Séraphine,
 ont l'honneur de faire part à leurs
 parents et amis de la naissance
 d'une fille, baptisée le 10 juin sous
 les prénoms de Marie-Aline-An-
 toinette. Parrain et marraine, M.
 et Mme Maurice Baril, oncle et
 tante de l'enfant.

 —M. et Mme Arthur Barbeau et
 leurs enfants, M. A. L. Ménard, de
 Danielson, Conn., ont rendu visite
 à leur ami, M. Armand Héroux.

 —Le 28 juin dernier avait lieu
 le mariage de M. Félix Houle, fils
 de M. et Mme Wilfrid Houle, avec
 Mlle Cécile Gagnon, fille de feu
 M. Aurèle Gagnon et de Mme
 Gagnon. Après la cérémonie nup-
 tiale qui fut donnée par M. l'abbé
 J. E. Noël, les nouveaux époux se
 sont rendus chez la mère de la
 mariée, Mme Gagnon, où un suc-
 culent déjeuner fut servi.

 Les mariés ont reçu de nom-
 breux cadeaux et nos meilleurs
 vœux de bonheur les accompa-
 gnent.

 —M. Ludger Pinard, de Sainte-
 Clotilde, en visite chez M. Bruno
 Lahaie, ces jours derniers.

 —Mardi le 29 juin fut béni, à
 Warwick, le mariage de M. Da-
 mien Chabot, fils de M. Hubert
 Chabot, avec Mlle Thérèse Desro-
 chers, fille de M. et Mme Edouard
 Desrochers, de Warwick.

 M. Chabot servait de témoin à
 son fils et M. Desrochers accompa-
 gnait sa fille.

 Les nouveaux époux partirent
 pour un voyage à St-Lazare, Qué-
 bec. A leur retour la réception
 fut donnée chez M. Hubert Cha-
 bot. Nos vœux de bonheur les
 accompagnent.

 —M. Jean-Louis Brassard passe
 quelque temps chez ses parents,
 M. et Mme Ernest Brassard.

 —M. et Mme John Camiré et
 leurs enfants, de Drummondville,
 en visite chez Mme Arthur Massé.

 —Samedi, le 3 juillet, M. Gérard
 Houle unissait sa destinée à celle
 de Mlle Laura Desrochers, de cette
 paroisse.

 M. Dollard Houle servait de té-
 moin à son fils et M. Joseph Des-
 rochers accompagnait sa fille.

 Au retour de la cérémonie nup-
 tiale un délicieux repas fut servi
 aux mariés et à leurs invités chez
 le père de la mariée M. Joseph
 Desrochers.

 Le souper eut lieu chez le père
 du marié, M. Rolland Houle.

 Tous se sont bien amusés du-
 rant la journée et la soirée et se
 séparèrent tard en souhaitant au
 nouveau couple bonheur, santé et
 longue vie.

 —M. et Mme Gérard Houle ont
 fait leur voyage de noces à Leo-
 minster, Mass.

 —M. et Mme Omer Faucher, M.
 et Mme Rosario Faucher, M. et
 Mme Donat Belleau, de Sherbrooke,
 M. et Mme Joseph Henri, MM.
 Gérard Lafrance et Rolland Hen-
 ri, de Danville, passe le dimanche
 chez M. Donat Faucher.

 —M. Léo Boudreault, d'Asbes-
 tos, M. et Mme Benoit Bonenfant,
 de Drummondville, chez M. et
 Mme Georges Boudreault.

 —M. et Mme Joseph Denault,
 d'Arthabaska, ont rendu visite à
 M. et Mme Ludger Cloutier.

 —M. et Mme Johnny Demers,
 Mme Napoléon Lessard, Mme Al-
 bert Fournier et M. Armand Les-
 sard sont partis pour un voyage
 aux Etats-Unis et rendront visite
 à de nombreux parents.

 —M. et Mme Bruno Lahaie, M.
 et Mme Edgar Pinard, de Ste-Clo-
 tilde, ont rendu visite à leur beau-
 frère, M. Elphège Houle, de Ste-
 Cyrille.

 —M. et Mme Calixte Vézina, M.
 et Mme Raoul Vézina, Mme Pois-
 son, tous de Victoriaville, passent
 le dimanche chez M. et Mme Phi-
 lippe Dumont.

 —M. et Mme Willie Fortier et
 leurs enfants, d'Arthabaska, M. et
 Mme Edgar Dery, de Central
 Falls, mariés récemment, M. Mau-
 rice Compagna aussi d'Arthabaska,
 en visite chez M. et Mme Donat
 Faucher.

 —M. et Mme Joseph Hamel,
 leurs fils Roger et Raymond, M.
 Siméon Samson, son fils Roland,
 de Central Falls, chez M. Eugène
 Rheault, M. Joseph Dumont et M.
 Sylvio Baril.

 —M. et Mme Antonio Gosselin
 à Ste-Eulalie chez M. et Mme Onil

Aubry, la semaine dernière.

 —Mme André Perrault, de
 Sherbrooke, qui a subi une assez
 grave opération à l'hôpital de
 Sherbrooke, passe quelque temps
 chez ses parents, M. et Mme Ed-
 mond Bourgeois.

 —M. et Mme Williams Blon-
 dette, leurs filles Pauline et Rosa,
 de Mattmen, Mass., M. et Mme
 Auguste Hamel, M. Herménégilde
 Hamel, Mme Léo Roy et sa fille
 Rita, de Central Falls, en visite
 chez M. et Mme Joseph Dumont.

 —M. Léo Faucher et Mlle Aline
 Faucher passent quelques jours
 chez leur beau-frère, M. et Mme
 André Boucher, de St-Paul.

 —M. Lucien Béliveau, Mme
 Emelda Plante et ses enfants Rol-
 land et Maria, du N. H., M. et
 Mme Albert Rheault, leur fils Nor-
 mand, Mme Henriette Bourque et
 Florence Bourque, tous de Leo-
 minster, Mass., M. et Mme Alph.
 Carrier, Mme Céline Carrier, Mme
 Lavoie, de Plessisville, chez M. et
 Mme Eugène Rheault et Sylvio
 Baril.

 —Mlle Lucille Bourgeois, qui a
 passé une huitaine chez des pa-
 rents à St-Célestin, est présente-
 ment de retour.

 —On nous apprend que Mme
 Philippe Levasseur qui a subi une
 grave opération à l'hôpital St-
 Joseph des Trois-Rivières, est
 actuellement en bonne voie de
 rétablissement.

 —M. et Mme Joseph Fournier,
 de Victoriaville, M. et Mme Bruno
 Lahaie, M. Ludger Pinard, de Ste-
 Clotilde, sont allés à Montréal,
 rendre visite à M. et Mme Norbert
 Allard et Joseph Richard.

 —M. et Mme Antonio Gosselin,
 M. Philippe Levasseur à Trois-
 Rivières, où M. Levasseur a rendu
 visite à son épouse à l'hôpital St-
 Joseph.

 —Mlle Aline Faucher, de Sher-
 brooke, qui a passé ses vacances
 chez ses parents, M. et Mme Donat
 Faucher est maintenant retournée.

 —M. et Mme Wilfrid Proven-
 cher et leurs enfants, de la Baie du
 Febvre, M. et Mme Maurice Ber-
 geron et leurs enfants, de St-Gré-
 goire, M. et Mme Rodolphe Mail-
 lette et leurs enfants, de Ste-Bri-
 gitte, M. Elphège Houle, de St-
 Cyrille, M. et Mme Henri Lahaie,
 de Ste-Clotilde, en visite chez M.
 et Mme Bruno Lahaie, dimanche
 dernier.

 —Le 12 juillet dernier avait lieu
 à la salle publique l'assemblée
 mensuelle des Membres de l'U. C.
 C. M. Lapierre, agronome spécial
 en Horticulture, ainsi que M. Le-
 mire, employé du bureau d'Agro-
 nomie No. 6, étaient les conféren-
 ciers.

 MM. Alphonse Turcotte, Ar-
 mand Héroux, Arthur Bergeron et
 Mlle Jeannette Bergeron ont exé-
 cuté un magnifique programme
 musical qui fut très apprécié.

 Plusieurs Dames étaient présen-
 tes et elles seront toujours les
 "bienvenues" aux réunions.

M. Joseph Dumont, présidait.

 Le 18 juillet un citoyen avanta-
 geusement connu de cette paroisse
 disparaissait en la personne de M.
 David Richard, décédé à l'âge de
 85 ans.

 Ce vénérable octogénaire, dont
 la vie fut un exemple constant de
 charité chrétienne et de dévoue-
 ment inlassable aux plus nobles
 causes, ne comptait que des amis
 et sa mort suscita d'unanimes re-
 grets.

 Les funérailles, le 21 juillet, ont
 donné lieu à une touchante céré-
 monie.

 Les porteurs étaient ses fils:
 Joseph, Alcide, Wilfrid, de Saint-
 Albert, Rosaire, de Sherbrooke, M.
 Rosaire Béliveau, de St-Albert et
 M. Ferdinand Cantin, de War-
 wick. M. Joseph Desrochers por-
 tait la croix.

 M. l'abbé J. E. Noël fit la levée
 du corps et chanta le service.

 La quête fut faite par ses fils,
 MM. Joseph et Rosaire Richard.

 La voiture funéraire fut escortée
 à l'arrivée à l'Eglise par le
 Drapeau de l'U. C. C. porté par
 le secrétaire et des membres de
 cette association. On remarquait:
 MM. Napoléon Lessard, vice-pré-
 sident, Donat Faucher, directeur,
 René Rondeau, directeur, Pierre
 Perrault, ex-président, Johnny
 Lainesse, Louis Gosselin, Armand
 Lessard, Arthur Lainesse, Ernest
 Brassard, Armand Paré, Joseph
 Martel, Arthur Tardif, Joseph
 Boisvert.

 M. Onil Richard, petit-fils du
 défunt, portait la couronne offerte
 par les membres de cette asso-
 ciation.

Au nombre des sympathies re-

 çues mentionnons: M. et Mme
 Jules Desrochers, de Warwick,
 M. et Mme Edmond Rodrigue, de
 Sherbrooke, M. Etienne Morel, de
 Sherbrooke la famille Ernest Can-
 tin, de Victoriaville, M. et Mme
 Amédée Desruisseaux, de War-
 wick, M. et Mme Alfred Langlois,
 de Warwick.

 Les funérailles étaient sous la
 direction de M. Jules Desrochers,
 de Warwick.

 L'U. C. C. prie MM. Joseph et
 Alcide Richard, membres de cette
 société d'agréer ses plus profondes
 condoléances.

 —Samedi, le vingt-six juin, a
 été béni le mariage de M. Aurèle
 Létourneau avec Mlle Graziella
 Taillon. M. Edouard Létourneau
 servait de témoin à son fils et M.
 Georges Taillon accompagnait sa
 fille.

 M. Rosaire Anetel, de Sherbroo-
 ke, et Mlle Marie-Rose Taillon
 agissaient comme garçon et fille
 d'honneur.

 Parmi les invités on remarquait
 M. Jean-Marie Filteau et Mlle
 Blandine Charland, M. Armand
 Lessard et Mlle Florida Tourigny,
 Mme Edouard Létourneau, Mme
 Roy, Mme Emile Létourneau, M.
 et Mme Rosaire Létourneau, M. et
 Mme Honoré Filteau, M. et Mme
 Alphonse Tourigny, M. et Mme
 Lionel Roy, Mme Arthur Taillon,
 M. et Mme Oliva Tourigny, M. et
 Mme Joseph Talbot, M. et Mme
 Albert Turcotte, M. Bruno Lahaie,
 Mlle Jeannette et Emérentienne
 Létourneau, Angèle Filteau, Si-
 monne Taillon, Irène Filteau,
 Blanche Taillon, Juliette Touri-
 gny, M. Edouard Tourigny, Mlle
 Madeleine et Annette Lahaye, M.
 Lionel Létourneau, Mlle Marcelle
 et Gabrielle Provencher, Mlle
 Irène, Yvonne et Rose-Aima Roy.

 Après le mariage le thé fut
 servi chez M. Edouard Létour-
 neau et à deux heures de l'après-
 midi les mariés sont partis pour
 un voyage aux Etats-Unis avec
 Mlle Marie-Rose Taillon et Mlle
 Jeannette Létourneau. A leur re-
 tour, le 3 juillet, une réception
 eut lieu chez M. Geo. Taillon en
 l'honneur des nouveaux mariés.

 Nos meilleurs vœux de parfait
 bonheur sous le ciel serein d'une
 vie sans nuage.

 —M. et Mme Samuel Bédard,
 leur belle-mère, Mme Normand
 Masse, de St-Fortunat, en visite
 chez M. et Mme Ludger Cloutier.

 —M. et Mme David Cloutier, M.
 et Mme Louis Cloutier, d'Artha-
 baska, M. Alfred Bissonnette, de
 Charnierville et leurs enfants, ainsi
 que Mme Cloutier, d'Arthabaska,
 ont passé le dimanche chez M.
 Ludger Cloutier.

 —M. et Mme Pétruse Gosselin,
 leurs filles, Manda et Lucienne, de
 Bedford, Mass., chez M. Ludger
 Cloutier.

 —M. Renaud Girard, d'Asbes-
 tos, et sa sœur Gabrielle et son
 ami, M. Cyrille Boucher, de St-
 Valère, ont assisté au mariage de
 M. Hervé Girard, de Garthby,
 ainsi que leur sœur, Mlle Rose-
 Alma Girard, d'Arthabaska, ac-
 compagne de M. Jean-Louis Ber-
 geron, de St-Valère.

 —M. Léopold Paquin, propa-
 gandiste de l'U. C. C., de Nicolet,
 rend visite à M. Léo Faucher.

 —M. Emile Cloutier, de Trois-
 Rivières, a rendu visite à son père,
 M. Alphonse Cloutier, de Hearst,
 Ontario, ainsi qu'à Mlle Madeleine
 Cloutier.

 —Mlle Cécile Champagne, élève
 au Couvent de la Congrégation
 Notre-Dame, de Victoriaville, a
 obtenu son diplôme de l'Universi-
 té Laval, et reçu de nombreux
 cadeaux. Nos plus sincères félici-
 tations pour ce brillant succès.
OBSEQUES DE
M. BENJ. MASSE
 Ste-Eulalie.—Il y a quelques
 semaines avaient lieu en notre
 église paroissiale les imposantes
 funérailles de M. Benjamin Mas-
 sé, cultivateur et citoyen bien connu
 de cette paroisse. Le défunt souff-
 rait depuis quelque temps d'une
 cruelle maladie qui devait le ravir
 aux siens. Il fut transporté d'ur-
 gence à l'hôpital du Christ-Roi de
 Nicolet. Courageusement, il sup-
 porta cette épreuve, donnant à
 tous ceux qui le visitaient l'exem-
 ple de la plus grande résignation.
 Il est décédé à l'âge de 72 ans.

 Les funérailles étaient sous la
 direction de M. Paul Rousseau,
 entrepreneur de pompes funèbres,
 de Nicolet, qui reconduisit le dé-
 funt à sa demeure, au 11e rang

 Vous achèterez ces
 PNEUS quand vous
 serez au COURANT!

Le "R-1" a

 UNE LARGE SEMELLE PLATE—don-
 nant plus de contact sur la route, plus de
 traction.
 DE LARGES CÔTES DE ROULEMENT—
 pour une longue durée uniforme—une
 direction facile.
 DE HAUTES ÉPAULES LARGES—pour
 plus de prise dans les tournants.
 LA TRACTION CENTRALE—la qua-
 druple marge de sécurité Goodyear.
 LES CORDES SUPERTWIST—pour le
 maximum de protection contre les
 éclatements.

 Laissez-nous vous montrer le "R-1" aujourd'hui...
 le pneu qui vous coûte moins cher que tout pneu régulier.

 Adoptez
GOODYEAR
 maintenant!

R1

 J. C. VEZINA & FILS, ENR.
 VENDEUR AUTORISÉ
 VICTORIAVILLE, P. Q.

de Ste-Eulalie.

 Les funérailles eurent lieu au
 milieu d'un grand nombre de
 parents et d'amis de la famille de
 notre paroisse et des paroisses en-
 viromnantes. M. l'abbé Evariste
 Noël, curé de St-Albert de War-
 wick, fit la levée du corps et le
 service divin fut chanté par M.
 l'abbé S. Bibaud, curé de la pa-
 roisse. La messe de Requiem fut
 chantée par la chorale sous la di-
 rection de M. Joseph Hébert,
 maître chœur, et Mme Alphonse
 Bergeron touchait l'orgue.

 Les porteurs étaient MM. Oscar
 Poirier, Hector Tourigny, Georges
 Letiercq et Wilfrid Nourry, ce
 dernier maire de la paroisse, et
 tous amis du défunt.

 La quête fut faite par MM.
 Georges Letiercq et Wilfrid Nour-
 ry, maire.
 Le deuil était conduit par M.
 Paul Rousseau entrepreneur de
 pompes funèbres, de Nicolet.
 Suivaient la dépouille mortelle,
 ses deux sœurs, Mmes Emilien
 Noël, de Ste-Eulalie, et Mme Alf.
 Bacon, de Nicolet, aussi deux reli-
 gieuses des Sœurs Grises de la
 Charité de Nicolet, dont l'une Rév.
 Sr Ste-Eulalie, était la nièce du
 défunt, M. Alfred Bacon, beau-
 frère, MM. Joseph Massé, Willie
 Massé, Emile Bussière, neveux du
 défunt, Mme Joseph Noël et Mme
 Thomas Caron, Mlles Antoinette
 Massé, Agathe Bacon, Alice, Claire
 et Marcelle Noël, de Nicolet.

 Dans l'assistance on remarquait
 un très grand nombre des paro-
 issiens dont les noms n'ont pas été
 mentionnés.

 Le défunt laisse pour pleurer sa
 perte deux sœurs qui lui survi-
 vent, Mme Emilien Noël et Mme
 Alfred Bacon. M. Massé a laissé

 le souvenir d'un excellent co-
 ticien.

 "L'Union des Cantons de l'Est"
 se joint aux paroissiens de Ste-
 Eulalie pour présenter à la fa-
 mille en deuil ses plus sincères
 sympathies pour la perte qu'il
 vient de subir.

DE VALERA

 Dublin, Irlande.—L'appel
 président Eamon de Valera

 un mandat défini de la part
 l'electorat de l'Etat libre d'Ir-
 lande afin de lui permettre d'ache-
 ver sa tâche, n'a pas été entendu.
 Le résultat final du scrutin du
 17 juillet indique que le Fianna
 (parti de de Valera) a fait
 69 députés contre le même
 nombre pour les divers partis d'op-
 position.

 Les observateurs politiques
 disent que de Valera continuera
 à gouverner, probablement
 l'aide du parti ouvrier, mais
 possible aussi que, d'ici quel-
 ques mois, il décide de faire un
 appel au peuple, afin d'obtenir
 une majorité absolue au parle-
 ment.

Position des partis

 Fianna Fail (gouvernement)
 Fianna Fail (opposition)
 Ouvriers
 Indépendants
 Indépendant-ouvrier

 Total
 Actuellement, le parti
 Valera se trouve en minorité
 l'endroit de tous les groupes
 l'opposition, parce que l'un
 adhérents, le président
 Chambre, ne vote qu'en cas
 de nécessité.

ASSURANCESFeu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—VitrésReprésentant les
Meilleures Compagnies**AUGUSTE
BOURBEAU**

B. A., B. C. L.,

186 Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, P. Q.

Téléphone 357

**Nouvelles de Victoriaville**

(De notre correspondant)

—M. Gilbert, gérant de banque-sa fille, Mlle Gilbert, de St-Basile, comté de Portneuf, était chez son fils, le docteur Gilbert, il y a quelque temps.

—M. Benoît St-Cyr, de Québec, passe quelques jours chez M. L. C. Vallière, rue Académie.

—De retour du camp Petewawa, Ontario, MM. Arnould Bourbeau, Maurice Leachey, Ronald Roy, Benoît Auger, Charles Ed. Boucher, Georges Delisle, J. P. Chartier, Ernest Lecomte, Roger Gosselin. Nos amis qui ont fait de la milice sont revenus satisfaits de leur séjour. On nous rapporte que l'an prochain le camp aurait lieu à Valcartier.

—MM. George Cantin et F. Ed. Alain sont allés aux chantiers de bois de leur compagnie dans Kamouraska.

—Un bon mineographe à vendre, en bonne condition. S'adresser au numéro 186, rue Notre-Dame.

—Mme Ernest Lecomte est allée à Toronto, les chutes Niagara et Pembroke, récemment.

—MM. McCrea et Watson, de la banque de Montréal, Montréal, étaient de passage, dernièrement, en tournée d'inspection.

—M. et Mme Euclide Jutras sont revenus de Montréal dernièrement.

—M. J. Wilfrid Paris a été élu à l'unanimité président des Commissaires d'écoles de Victoriaville. M. Auguste Bourbeau a été réélu secrétaire-trésorier des commissaires.

—Drummondville aura son exposition Commerciale et Industrielle, du 6 au 14 août, et sera sous le patronage de la Chambre de Commerce de Drummondville. Inutile d'ajouter que cette exposition attirera une foule de gens de toutes parts. C'est une heureuse initiative qui sera aussi un encouragement pour le commerce et l'industrie.

—Avec la chaleur la pluie. Lundi nous avons eu de belles averse accompagnées de tonnerre, de vent. Pas de dommages, mais ces averse qui ont continué mardi, ont donné un regain de vie à nos jardins et à la campagne. La température s'est quelque peu tournée au froid mardi et mercredi et nous avons pu jouir de la vie plus agréable.

—M. George Auger, du séminaire de Nicolet, vient de terminer, avec succès ses études classiques, et il nous dit qu'il se propose d'entrer dans l'état ecclésiastique. Nous l'en félicitons.

—M. et Mme Arthur Auger, de Montréal, sont venus en visite chez leur frère, M. H. Auger.

—M. André Carignan, Mlle Yvette Carignan, sont revenus d'une promenade à Montréal et Beauharnois.

—On se plaint beaucoup de certains services de téléphone. Il y

a d'ici de là des téléphonistes qui ont la voix haute et quelquefois en dehors du diapason. Espérons que les chaleurs ont eu quelque influence sur les ménages de nos vaillantes téléphonistes dont la charge est très lourde, fatigante.

—Nous apprenons avec plaisir que le jeune fils de M. Euclide Jutras, qui a subi des opérations à Montréal, prend beaucoup de mieux. Nous en sommes heureux et souhaitons à notre jeune ami plein recouvrement.

—Mme Edmond Valin et ses jeunes filles Alma et Blanche, Mme Blouin, de Québec, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Provencher.

—Les petits fruits ont été assez abondants cette année, malgré les grandes chaleurs. On remarque que les fraises, les framboises, les bleuets sont de belles venues, délicieuses.

—Le juge et Mme Wilfrid Laliberté, Mlle Madeleine Laliberté, sont revenus de Portland, Old Orchard, dimanche dernier.

—On nous parle d'un congrès important de toutes les compagnies de téléphone des comtés de Nicolet, Arthabaska, Mégantic, Drummond et Wolfe, au mois de septembre.

—Samedi de cette semaine sera célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Rachel Gardner, fille de M. et Mme Roméo Gardner, avec M. Armand Chebey. Mlle Gabrielle Vallière est revenue d'une vacance chez ses tantes, Mmes Lachance, à St-Laurent, Ile d'Orléans.

—Pour vos assurances de toutes sortes, le feu, les accidents, les maladies, les automobiles, les animaux, la responsabilité, le vol, les garanties des employés, les responsabilités dans vos maisons, vos bâtiments. Auguste Bourbeau, 186 rue Notre-Dame, Victoriaville.

—Il est arrivé un incident assez curieux, la semaine dernière, au lac Nicolet. L'automobile de M. F. Edouard Alain était près de son chalet, bien solidement freinée. Vers quatre heures du matin, par quelle coïncidence, on l'ignore, l'automobile se met en mouvement et descend vers le lac pour s'y enfoncer à douze pieds d'eau. Heureusement les jeunes scouts se trouvant dans le voisinage, aidèrent à ramener hors de l'eau l'automobile, qui a dû subir des réparations.

—Ça prend presque autant de temps à téléphoner au fond du comté de Nicolet qu'en Angleterre. On se demande si les compagnies de la grande ligne, comme on appelle la route directe de Ste-Eulalie à Ste-Angele de Laval, ne pourraient pas voir à améliorer leur système de lignes, de transmission, de centraux. Quelqu'un nous rapporte que presque tous les directeurs des différentes compagnies sont désireux de l'amélioration.

ration. C'est déjà beaucoup, et nous comptons sur leur coopération.

—Nous apprenons avec plaisir que M. F. Edouard Alain a été élu à l'unanimité président de la Chambre de Commerce pour un autre terme. A la séance annuelle M. Alain a donné le rapport que nous avons publié, la semaine dernière, et qui a trait à plusieurs sujets intéressant notre ville et le comté en général. Il s'agit de décider le Canadien National à nous donner un service convenable pour la voie conduisant à Trois-Rivières. La circulation actuelle équivaut à l'ancêtrement de cette voie ou embranchement qui peut jouer un rôle important pourvu qu'on la soulage des entraves qui la tiennent actuellement en tutelle. Il y a aussi le projet d'une route nationale, de Montréal à Québec, passant par St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Plessisville, etc., et qui serait un raccourci important pour le tourisme. Il y a aussi la question de la voie de chemin de fer allant de Drummondville, directement à Victoriaville. Ce chemin en raccourci abrégerait considérablement le trajet Drummondville-Québec. Ce serait aussi une manière d'effectuer une économie considérable, vu le niveau uniforme du chemin. Ces questions ont été étudiées par notre Chambre de Commerce en plus d'une occasion et le président s'est lui-même transporté à Drummondville pour y rencontrer les principaux citoyens. Nous croyons que les résultats ne se feront pas attendre.

—La ville a fait vider l'écuse dernière, pour permettre de prendre du gravier, qui se trouve en abondance. Dans quelques jours les charretiers ont trouvé tout ce qu'il fallait pour l'usage des rues, et après avoir fermé les emplacements, l'eau se mit à monter et atteignit vite son niveau ordinaire; en sorte que nos amateurs de la chaloupe et du sport nautique n'en ont pas souffert.

—M. Albert Dufresne, de New York, est arrivé avec sa mère, qui avait passé quelque temps chez sa fille, à Thompsonville, Conn., et à New York, chez ses deux fils, Albert et Arthur.

—Nous offrons nos sympathiques condoléances à Mme René Cloutier, qui a eu la douleur de perdre sa vénérable mère, âgée de 75 ans, décédée à Rimouski, ces jours derniers, et qui avait épousé en secondes noces le Commandeur P. E. D'Anjou. Le service funèbre a eu lieu à Rimouski et l'inhumation à Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata, ou Mme D'Anjou demeurait avant son deuxième mariage. Nous offrons aussi nos sympathies à M. Cloutier, à la famille d'Anjou, et à la famille de Mme Cloutier.

—Les Frères du Sacré-Cœur ont leur retraite, qui commence jeudi de cette semaine. Les Frères sont au nombre d'environ 300 au collège de Victoriaville, et viennent de toutes les parties de leur province. C'est à cette retraite que sont nommés les directeurs et professeurs des écoles qu'ils dirigent. Il y a 65 ans cette année que les Frères sont parmi nous, et arrivaient à Arthabaska, en 1872. Ils avaient été précédés par cinq Frères qui se dirigeaient sur Nobile, Louisiane, le 18 octobre 1846.

Cet ordre intéressant fut fondé par l'abbé Coindre, dans l'intérêt de la jeunesse française, sous le titre de Frères du Sacré-Cœur, le 30 septembre 1821. En 1894 un décret du Saint-Siège approuvait l'Institut des Frères du Sacré-Cœur. L'humble maison de la fondation d'Arthabaska, se réunissait à la demeure de l'ancien shérif Rufus Wadleigh, bâtisse en

bricks avec dépendances en arrière, en bois. Ces deux bâtisses servaient de demeure pour les Frères du temps, et de maison d'enseignement pour les élèves de l'endroit.

Nous avons fréquenté l'école dans ces dépendances vers 1871. Plus tard, mais non loin, fut construite la bâtisse à trois étages qui se trouve en arrière de la grande bâtisse actuelle, et après fut construite la bâtisse principale, en pierre, trois étages, avec subassement qui servait de salles de récréations et autrement. C'est depuis que cette maison a été convertie en noviciat, en noviciat, et qui a été augmentée considérablement.

C'est le Rév. Frère Arnold qui avait été le constructeur habile du grand collège en pierre, et aussi de celui en brique. C'est vers 1905 que le pensionnat se dirigea sur Victoriaville et qui existe encore avec de belles et vastes bâtisses à trois étages en briques, et surplombant la ville de Victoriaville.

Le fondateur, M. l'abbé André Coindre, naquit à Lyon, le 26 février 1787, avait été ordonné prêtre le 14 juin 1812 par son Eminence le cardinal Fesch. C'était un orateur de haute intelligence et éloquent, et il avait prêché devant l'empereur à l'occasion de son couronnement et de la victoire d'Austerlitz.

On sait que cet ordre se divise en deux provinces. En 1872 trois éducateurs fondaient la maison d'Arthabaska qui n'a cessé de progresser depuis.

Après la retraite actuelle les Frères prendront chacun une direction pour douze mois à venir. Ce nombre inusité de ces religieux dans notre ville, crée une activité intéressante. L'enseignement fourni par ces religieux est commercial, français et anglais.

—La Rév. Sœur Nyctas, née Eugénie Auger, fille de feu J. Ena Auger, est en visite chez son frère, M. Henri Auger. Il y a quarante ans que cette religieuse fait partie de la Congrégation Notre-Dame, et demeure à Montréal.

—M. Fernand Côté, fils du docteur George Côté, est revenu, dimanche dernier, d'un voyage en Italie, où il a visité la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. M. Côté, avocat, a été présenté au barreau de Paris. Notre jeune ami s'établira à Montréal, au bureau de MM. Lavallée et Cie, avocats.

—M. Eugène Bisson et son fils Maurice, de Berry, Vermont, sont en visite chez son frère, M. Joseph Bisson, de notre campagne.

—Il y aura soixante ans l'an prochain que notre couvent de la Congrégation est à Victoriaville.

—Nous recevons de temps à autre des lettres, opinions, consultations légales, d'avocats canadiens français, des Etats-Unis, et qui demeurent dans des centres presque français écrites en anglais et ces avocats nous disent qu'ils ne peuvent trouver de sténographes ou de dactylographes

**PROGRAMME
AU THEATRE VICTORIA
à Victoriaville**Ouverture chaque soir à 8.30 hrs
(heure avancée)

Samedi-lundi, 31 juillet, 2 août

Maurice Chevalier dans
"LE VAGABOND BIEN-AIME"
News français et anglais ainsi
que Comédie en plus.
Adm. 25-30 cts.

Mardi, 3 août

Joe E. Brown dans
"WHEN'S YOUR BIRTHDAY"
Sujets courts en couleur en plus.
Adm. 25-30 cts.

Mercredi-Jeudi, 4-5 août

Noël Noël, Marguerite Moreno,
etc., dans "TOUT VA TRES
BIEN MADAME LA MARQUISE".
En plus, 2e Episode de la
Série "Robinson Crusoe" et
Spécial : Combat de boxe entre
Louis-Braddock.
Adm. rég. 25-30 cts.

Chaque vendredi

Une bonne vue de l'Ouest et
sujets courts. Adm. 15-20 cts.**DEBENTURES 4 POUR CENT
\$10,000 échéance 1957**

Commission Scolaire Victoriaville

Adressez: Auguste Bourbeau
Secrétaire-Trésorier
No. 186, rue Notre-Dame

saire, que de rechercher la parole, la phrase, l'action, le sentiment, la pensée, la doctrine qui aideront les Canadiens français à vivre, à conserver, au nord de l'Amérique, une note originale, infuser à la vie canadienne et américaine, parfois si lourde de préoccupations matérielles, une valeur d'ordre et de spiritualité.

Cette attitude simplifierait le problème de nos relations avec les autres peuples vivant au Canada.

Ici encore divergences de vues. L'on ne s'entend ni sur la nature de la Confédération, ni sur la situation qui doit être faite à certains éléments constitutifs du pays canadien, encore moins sur l'orientation qu'il convient de lui donner. Je classe cette variété d'opinions sous trois étiquettes: le canadianisme, le séparatisme et le fédéralisme.

LE FEDERALISME

Sous la première appellation se placent les partisans du grand tout canadien; sous la seconde, les séparatistes, désireux de voir la province de Québec se muer en un Etat ouvertement français. M. Perrault opte pour la troisième théorie, le fédéralisme. La constitution de 1867 créa ici un Etat fédératif, non un Etat unitaire; elle réunit des provinces, c'est-à-dire des entités juridiques possédant une vie propre; elle accorde égalité de droits à deux croyances religieuses, la catholique et la protestante, à deux langues, la française et l'anglaise.

L'heure est-elle venue de modifier cette situation de droit et de fait? Serions-nous justifiables de pousser vers la fusion ou le mélange tous ces éléments divers. Devons-nous faire machine arrière, revenir brusquement au point où nous en étions en 1867, au fractionnement de l'Etat canadien? Présentement, des réponses négatives semblent seules convenir à ces deux questions.

UNITÉ NATIONALE

Le canadianisme paraît être une théorie fautive, contraire à l'esprit de la Constitution de 1867 et mortelle pour les groupes ethniques constitutifs du Canada. Illusion dangereuse que de parler unité nationale ou canadienne. Unité (unitas, unus, un seul, qualité de ce qui est un), s'oppose à pluralité. Appliqué à tout le Canada, ce terme renferme une erreur ou du moins une équivoque. Ce terme unité ne peut convenir qu'à la cohésion nécessaire entre les fils d'une même race. C'est le terme que nous réservons, par exemple, à la coopération entre Canadiens français. Unité nationale, union canadienne, telle paraît être l'unique formule conforme à l'esprit de la Confédération. Unité chez les Canadiens français, union entre eux et les autres groupes ethniques, formule suffisante à sauvegarder l'esprit et la lettre de la Constitution de 1867 et capable de favoriser le développement normal du Canada.

LE SEPARATISME

Au chapitre du séparatisme, M. Perrault signale maintes objections qui furent faites aux tenants de cette théorie et qui demeurèrent sans réponse satisfaisante.

Une entre autres: par quels moyens les séparatistes veulent-ils atteindre à leurs fins? La province de Québec s'est liée par contrat à ses sœurs canadiennes. Si notre province ne veut pas s'en dégager violemment, ni casser les vitres, qu'elle surveille les événements, prompt à en tirer parti, mais, en attendant, préférant la proie à l'ombre, qu'elle redouble ses efforts pour obtenir du présent système politique tous les avantages auxquels lui donne droit la constitution de 1867. Je n'ignore pas les obstacles placés sur notre route et l'incertitude qu'ils projettent sur nos lendemains. Chaque jour la dualité du peuple canadien dans l'union politique d'un même Etat apparaît de plus en plus comme une gageure, un paradoxe. Si l'on penche vers le fédéralisme, la logique de ce mouvement pousse vers la fusion des races, la disparition des éléments ethniques, l'abandon de l'esprit même de la constitution de 1867. Le dualisme est-il accentué? L'on s'achemine vers le séparatisme, l'émiettement des provinces canadiennes.

CREATION PRECAIRE

André Siegfried est raison d'écrire que le Canada "demeure une création précaire". Est-ce une raison pour nier sa durée? En observateur désintéressé, M. Siegfried répond que notre pays, tel que présentement constitué, "est cependant susceptible, dans les conditions de l'équilibre existant, de se maintenir à peu près indéfiniment."

Les vicissitudes de l'histoire amènent la France et l'Angleterre à coloniser, à des dates différentes et pour des motifs dissimulables, le nord de l'Amérique. Les descendants de ces deux nations vivent ici côte à côte depuis 177 ans. Ils ont constitué un Etat à caractère particulier, devenu, depuis 1931, quasi-souverain, associé, sous la Couronne anglaise, à d'autres collectivités. La constitution, sur laquelle s'appuie cet Etat, est une entente, un traité entre deux croyances religieuses et deux races, Français et Anglais, catholiques et protestants. Pourquoi abandonner cette œuvre? Le sens politique, la justice, le haut degré de leur civilisation leur commandent de la maintenir et de la développer.

CONCLUSION

Canadiens français et Anglo-Canadiens forment, aujourd'hui encore, plus de 80% de la population totale du Canada. C'est le devoir de tout Canadien, appartenant à l'une ou à l'autre de ces deux races de conserver la vie à cet Etat, laissant à l'avenir et à Dieu le soin de le modifier, sans heurts ni violence. Ce qui importe présentement c'est un déploiement accru d'activité chez chaque individu, chaque collectivité et que tous deviennent ainsi pour notre pays cause de force et de grandeur. Ce qui importe c'est la coopération entre leurs idées, leurs efforts, leurs actions. Qu'ils possèdent une vue nette, exacte de la constitution de 1867; qu'ils consentent les sacrifices nécessaires pour que son esprit ne soit pas enseveli sous les rivalités personnelles, l'égoïsme des ambitions, les préjugés de caste et de clan.

Unité nationale chez les Canadiens français, union entre eux-ci et les autres peuples vivant au Canada, conclusion si vous le voulez bien, de cette causerie que je voudrais envelopper de confiance et d'espoir. Mais comme il faut commencer par pratiquer ce que l'on prête aux autres, que les Canadiens français mettent, enfin, un terme à leurs dissensions, qu'ils établissent, enfin, dans leurs rang l'harmonie intérieure, la création la plus urgente doit se préoccuper désormais ceux qui admettent la raison d'être de notre nationalité et veulent l'accomplissement de sa mission en terre américaine."

Victoriaville

—Dimanche dernier, Mme Florian St-Pierre, de Victoriaville, accompagnée de ses filles, Mlle Marie-Rose St-Pierre et M. Maurice Lecomte, Mlle Jeannette St-Pierre, M. Edmond Hénault, Mlle Marie-Marthe St-Pierre, Mlle Thérèse St-Pierre, M. Willie Boutin sont allés à Ste-Anne de Beauré; à leur retour à Québec ils ont visité le Château Frontenac, le Pa-

lais de Justice et sont revenus enchantés.

—M. J. A. Beauchesne, N. P. qui a vendu sa propriété, angle des rues Notre-Dame et St-Pierre, à Mme Cyrille Paradis, occupera la résidence appartenant autrefois à M. J. D. Guillemette, en face de l'église, le premier août prochain. Il tiendra aussi son bureau au même endroit, c'est-à-dire au No. 118 rue Notre-Dame.

NAISSANCE

M. et Mme Paul J. Valois (Germaine Belleau), de Saint-Rosaire, sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 19 juillet sous les prénoms de Marie-Denise-Pierrette-Jeanne-Mance, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Belleau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Lemarier.

CONTES DE FEE MODERNISES

Le voyage pour les enfants est toujours une aventure, mais pour ceux qui emprunteront cet été les wagons-restaurants du Canadien National il s'effectuera dans une véritable atmosphère de contes de fée. En effet, notre Réseau National a demandé à l'un de nos poètes canadiens français de composer de petites poésies qui accompagneront les illustrations en couleur de son nouveau menu pour les petits enfants. C'est en lisant ou en se faisant lire d'amusantes modernisations du "Chapeau Rouge", "Cendrillon", "Petit Poucet", "La Belle au Bois Dormant", le "Chat Botté" et autres conte célèbres que les jeunes dîneurs dégusteront les plats légers préparés spécialement pour eux. Cette charmante initiative marque le souci de la direction du Canadien National de plaire à sa clientèle française de tout âge.

Plusieurs bonnes Propriétés

A VENDRE

Maison privée à un ou deux Loyers ; aussi
Terre en culture.

A CONDITIONS FACILES

Pour plus amples informations, voyez

J.-Azade Pellerin,

(Tél.500)

11, St-Augustin, Victoriaville, P. Q.

GRATIS

Le mois d'août donné gratuitement à tous les élèves qui feront leur année scolaire à l'Institut Victoriaville.

Vous pouvez apprendre toutes les matières commerciales désirées. Chance unique de renforcer vos matières faibles.

INSTITUT VICTORIA

VICTORIAVILLE.

11 rue St-Louis. Tél. 620

Demandez notre prospectus

22 juil. 2 f.

**Pour vos
Monuments:****Voyez J.-M. DUCHARME, No. 251, rue Notre-Dame, Victoriaville, P. Q.
Tél. 258
Maison de confiance fondée en 1890.**

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

La demande s'est continuée très active et par suite d'une forte diminution d'arrivages qui cause actuellement une offre restreinte, notre marché a été très ferme et les prix se sont raffermis sensiblement.

Au cours de l'avant-midi, le 26 juillet, les prix du No. 1 pasteurisé, au gros, variaient de 26½ à 27c. la livre.

FROMAGE

Une offre limitée de la part de la Nouvelle Zélande coïncidant d'une demande de prix plus élevés pour son fromage, a obligé certains opérateurs du marché anglais à se tourner vers notre marché canadien pour s'approvisionner.

Nous avons donc à rapporter une très forte activité et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES

La demande s'est continuée active et avec un écoulement régulier, les prix restent stables.

Important : Il est préférable de ne pas expédier des poulets pesant moins de 5 livres à Québec, mais plutôt en faire l'expédition à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES

La demande est limitée et les prix stationnaires, cependant avec la température chaude actuelle, il est urgent de restreindre les expéditions.

OEUF'S

Montréal et Québec : Les arrivages actuels ne peuvent suffire à répondre à la demande et ce marché est très ferme.

Il y a eu notamment une rareté d'œufs de catégories supérieures et en vue d'une distribution facile, les détenteurs ont demandé et obtenu des prix beaucoup plus rémunérateurs que la semaine précédente.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec : Bonne demande et prix fermes.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec : Marché stable et prix fermes.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 18c.
B—4 lbs à 5 lbs 16c.
C—3 lbs à 4 lbs 15c.
Coqs 11c.

POULETS A ROTIR

(Sélectionnés)
A—4 lbs et plus 22c.
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs 20c.
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs 17c.

POULETS A GRILLER

A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 16c.
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 15c.
C—Pesantier moindre et qualité inférieure 14c.

OEUF'S

A—(Gros) 28c.
A—(Moyens) 26c.
B 22c.
C 20c.

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)
A—6 lbs et plus 25c.
A—5 lbs à 6 lbs 21c.
A—4 lbs à 5 lbs 22c.
B—6 lbs et plus 22c.
B—5 lbs à 6 lbs 21c.
B—4 lbs à 5 lbs 20c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)
A—6 lbs et plus 22c.
A—5 lbs à 6 lbs 21c.
A—4 lbs à 5 lbs 20c.
B—6 lbs et plus 20c.
B—5 lbs à 6 lbs 19c.
B—4 lbs à 5 lbs 18c.

VEAUX ABATTUS

(Egdaissés au lait)
Bon 10c.
Moyen 8c.
Commun 7c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8½% aux expéditeurs individuels.

BEURRE

No. 1 Pasteurisé 25½c.
No. 1 Non Pasteurisé 25½c.
No. 2 24½c.

FROMAGE

Blanc 14½c.
No. 1 14½c.
No. 2 13½c.
No. 2 13½c.

Très important : Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 26 juillet 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Pores

Select, 190-230 lbs 19.35-10.50
Prime, \$1.00
Bacon, 180-230 lbs 10.35-10.50
Bouchers, 160-240 lb 9.85-10.00
Léger, 120-160 lbs 9.35-9.50
Lourd, 240-270 lbs 9.85-10.00
Extra lourd, 270 et plus 9.35-9.50
Truies 6.50-7.50

Veaux de lait

Choix 7.00-7.50
Bon 6.00-6.50
Moyen 5.00-6.00
Commun 4.00-4.50

Veaux de champ

Bon 3.75-4.00
Moyen 3.25-3.50
Commun 2.75-3.00

Agneaux du printemps

Choix 8.00
Moyen 7.00
Commun 6.00

Moutons

Bon 3.00-3.50
Commun 2.00-2.50

Vaches

Choix 4.50-5.90
Bonne 4.00-4.25
Moyenne 3.00-3.50
Commun 2.25-2.75
Très Com. 1.50-1.75

Taureaux

Choix 3.75-4.25
Bon 3.25-3.50
Moyen 3.00-3.25
Commun 2.50-3.00

Taures

Choix 6.50-7.00
Bonne 5.50-6.00
Moyenne 4.50-5.00
Commun 2.50-3.00

Bouillons

Choix 9.00-9.50
Bon 7.50-8.00
Moyen 6.00-7.00
Commun 4.50-5.50
Com. léger 3.00-4.00

QUELQUES PRECAUTIONS A PRENDRE LORSQU'ON EXPEDIE DES ANIMAUX VIVANTS SUR LE MARCHE

La saison des grandes chaleurs est commencée, aussi croyons-nous opportun de rappeler ici quelques recommandations qui ne manquent pas d'être utiles pour plusieurs expéditeurs.

Voici un certain nombre de ces précautions :

1.—Amenez vos animaux au point de chargement assez tôt avant le moment de les mettre dans les chars pour qu'ils aient le temps de se reposer et de se tranquilliser.

2.—Exigez un char propre; faites une inspection minutieuse des parois du char pour y découvrir tout clou qui pourrait déchirer et blesser les animaux.

3.—Mettez une litière abondante. Dans le cas de pores, il serait à souhaiter que l'on mette du sable au lieu de la paille.

4.—Ne donnez qu'une faible ration à vos animaux avant de les expédier. Tout surplus d'aliments veut dire plus de chaleur dégagée; et il arrive bien souvent que les sujets sont très malades et arrivent sur le marché dans un état déplorable qui déprécie considérablement leur valeur.

5.—Ne surchargez pas vos chars, tout en vous efforçant d'y faire entrer autant de sujets que possible.

6.—Chargez vos animaux lentement; évitez de les exciter; ne les frappez pas; évitez ainsi les blessures et les meurtrissures.

7.—Si vous avez différentes es-

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

pièces d'animaux dans un même char, faites des séparations solides qui ne soient pas exposées à se briser pendant le trajet et à faire ainsi plus de tort qu'elles n'auraient pu faire de bien.

Alfred SAVOIE.

MORT DE MME E. VERVILLE

Une femme de bien vient de disparaître dans la personne de Mme Eugène Verville, décédée à l'Hospice Marcotte, de Lewiston, Maine.

Mme Verville, née Claudia Poisson, avait subi, il y a quelques semaines, un choc de paralysie et dernièrement elle fut transportée à l'Hospice Marcotte. C'est entourée de sa nombreuse et brave famille que cette mère chrétienne exhalait le dernier soupir.

Née au Canada il y a 59 ans, la défunte demeurait à Lewiston depuis trente-huit ans. De son mariage naquirent seize enfants, dont quatorze lui survivent, outre son époux; cinq filles, Mme Arthur Bilodeau, née Régina, de West Bowdoin; la Rév. Scour Marie-Eugène, du couvent local des Dominicaines; Mme Chas Fournier, née Laurianne, Mlles Rita et Murielle, de Lewiston; neuf fils: MM. Maurice, de Showhegan, Alfred, de New York; Raoul, d'Auburn; Armand, Henri, Roland, Wilfrid, Antonio et Roger, tous de Lewiston. Elle laisse aussi deux frères, MM. Zéphirin et Napoléon Poisson, de Livermore Falls; et trois sœurs, Mme Hector Champoux, de Warwick, P. Q.; Mme Denis St-Cyr, de Tingwick, P. Q., et Mme Oréus Denoncourt, de Victoriaville, P. Q., ainsi que dix petits-enfants.

La défunte faisait partie des Dames de Sainte-Anne, de l'Oeuvre de l'Orphelinat et de l'Oeuvre des Tabernacles.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin, à 9 heures, à l'église Saint-Pierre; direction Poisson et Fortin.

VISITE DANS LES DISTRICTS MINIER'S

Plusieurs représentants du Département des Emissions Spéciales de la maison de finance, Johnston et Ward, de Montréal, sont maintenant de retour d'un voyage dans les districts miniers du Québec et de l'Ontario. Ils y ont fait une étude précise des diverses étapes du développement des mines à l'heure actuelle. Ils sont revenus très favorablement impressionnés et même enthousiasmés par tout ce qu'il leur a été donné de voir.

Parmi les endroits rencontrés et visités par ces messieurs durant leur trajet en auto, mentionnons: Temagami, Cobalt, le lac Kirkland, les environs du lac Larder ou Kerr-Addison se révèle un territoire riche en minerai, Francœur, Arnfield et Alderman. Après un déjeuner aux Halliwell Gold Mines Limited, la délégation continua sa route vers Rouyn, avec arrêt aux Beattie Gold Mines où un travail considérable est en train de se faire, puis à la Lumico Gold Corporation où l'on vient d'installer un conduit d'une longueur de deux milles et demi, aboutissant au lac Duparquet et ayant pour objet de fournir l'eau nécessaire aux travaux miniers. Là, les voyageurs examinèrent le creusage d'un puits ainsi que le forage qui démontrera la superficie du terrain riche en minerai.

De Rouyn, les représentants de Johnston et Ward se rendirent en avion jusqu'à Val d'Or, survolant Stadacona, McWatters, Cadillac et Malartic, pour s'arrêter pendant quelques heures à Bourlameaque et à Val d'Or afin de visiter les mines Lamaque, Sullivan, Siscoe et Shawkey, pour revenir ensuite par la même route.

Dès son arrivée à Montréal la délégation affirma qu'elle était entièrement satisfaite de tout ce qu'elle avait vu et exprima le souhait que tous les Canadiens aient l'occasion de faire un voyage analogue au sien afin qu'ils puissent mieux comprendre l'importance de l'industrie minière dans ces deux provinces canadiennes.

A VENDRE

Bonne terre à vendre: 200 acres de terre défrichée en bonne culture, machinerie de toutes sortes, chevaux, vaches, abeilles, etc. bien bâtie, située dans le 10e rang d'Arthabaska; Téléphone No. 25. Bonnes conditions. S'adresser à EDOUARD HOUE, R. R. No. 1, Arthabaska.

LE CENTENAIRE DE SHERBROOKE

Sous ce titre, notre confrère "Le Soleil" écrit:

"Sherbrooke célébrera bientôt son centenaire. Ce sera un grand événement dans les Cantons de l'Est dont cette ville progressive se proclame si justement "la Reine". Le développement de cette ville et de la région dont elle est la métropole a été rien moins que prodigieux depuis un siècle, depuis surtout quelques décades d'années. Ce progrès n'a pas été un essor soudain, mais artificiel et voué à un prochain déclin, comme cela s'est vu dans d'autres régions. Ce fut le résultat d'efforts constants et intelligents dont la rapide croissance des derniers temps a été tout simplement l'accélération normale.

De tout cela on se réjouira dans les Cantons de l'Est d'ici la fin de l'été. On s'en réjouira aussi ailleurs car l'ensemble de la province bénéficie du succès de chaque région. Nous nous associerons donc avec un grand cœur aux réjouissances et aux fêtes qui marqueront le centenaire de Sherbrooke. Nous nous associerons tout particulièrement au "Soleil", à la part si active que prend dans cette célébration la "Tribune". Elle aura largement contribué au succès de ces fêtes comme elle a contribué depuis sa fondation au progrès de sa ville et de sa région. Avec son nouveau poste de radio, elle ajoutera à l'éclat de ces fêtes après avoir aidé à les organiser."

UN RADIO IMPORTE BON MARCHE EST UN DANGER POUR LA VIE ET LA PROPRIÉTÉ

Des épreuves démontrent qu'ils sont dépourvus des sauvegardes ordinaires contre les chocs et l'Incendie.—Les experts avertissent les usagers.—Non seulement une menace, mais décidément contre la loi, disent les autorités.

Vous seriez probablement épuant, n'est-ce pas, si quelqu'un disait que vous appréciez si peu votre vie et votre propriété que vous les exposez pour l'amour de quelques dollars?

Et cependant, au dire des autorités en électricité, c'est exactement ce que vous faites si vous êtes de ceux qui ont importé un radio nain, bon marché. Le fait même que ces radios sont "bon marché" démontre bien, disent les autorités, qu'ils constituent de réels dangers d'incendie et de chocs, parce qu'il est tout simplement impossible pour les radios d'être fabriquées conformément aux exigences de la sûreté et de se vendre à meilleur marché que les prix demandés pour des récepteurs réguliers couverts par des brevets canadiens. Il faut qu'on y omette quelque chose, et l'examen démontre que, dans le cas de ces radios nains trop bon marché, l'épargne est réalisée par l'omission des simples sauvegardes qui vous protègent contre les chocs et votre maison contre l'incendie.

En fait, la possession d'un de ces radios, c'est-à-dire, d'un radio

qui ne comporte pas les simples dispositifs de sûreté exigés par le Code Electrique Canadien, est une infraction au Code et les gens qui font usage d'un tel récepteur s'exposent à des poursuites pour leur propre bien. Il va sans dire que les fabricants canadiens ne sont pas autorisés par le Code à produire des récepteurs inférieurs au type, et les marchands n'ont pas le droit d'en vendre. Comprenez le danger que prescrit un appareil inférieur au type, ses fabricants et ces marchands sont désireux de se conformer aux exigences du code.

Des Avertissements

Quoiqu'il en soit, des récepteurs inférieurs au type sont parfois importés au pays, par pure ignorance des conséquences qui pourraient en résulter, et ils sont en usage en dépit des avertissements qui sont donnés régulièrement et en dépit du fait qu'il y a des cas communs de mort subite, violente, comme rançon de l'usage de ces récepteurs. De mauvaises brûlures et des incendies de maisons privées ont également été rapportés par suite de l'usage de ces récepteurs non protégés. L'incendie résultant de l'usage d'appareils inférieurs au type, dit-on, annulant la plupart des polices d'assurance contre l'incendie parce que l'on prétend que l'incendie résulte de la négligence du propriétaire, qui est censé connaître le danger d'incendie que constituent ces appareils.

La Canadian Radio Patents, Limited, de Toronto, vous met en garde contre les dangers que présentent ces récepteurs inférieurs au type pour votre vie et votre propriété. Cette compagnie, possédant les droits de brevets essentiels et fondamentaux, exige que tous les radios fabriqués sous ses brevets, ce qui signifie virtuellement tous les radios fabriqués au Canada, se conforment sous tout rapport aux codes de sûreté. Il ne s'agit là que d'une simple matière d'affaires pour la Canadian Radio Patents Limited, car après tout, cette compagnie a tout intérêt à exiger que les détenteurs de ces brevets fabriquent les meilleurs produits possibles sous ses brevets.

Les personnes qui enfreignent ces brevets en faisant usage de radios non brevetés encourrent naturellement des poursuites judiciaires en réclamation de dommages comme toute personne qui

enfreindrait tout autre brevet canadien.

Pas si bon marché!

Or, si vous songez à acheter ou à importer un radio nain bon marché, réfléchissez bien avant d'agir. Ce que vous pourriez épargner, si alléchantes que vous paraissent les épargnes, ne vaut pas grand-chose quand vous songez aux dangers qui pourraient en résulter pour votre vie, pour la vie de vos enfants, sans mentionner votre propriété. Et puis vous enfreignez absolument la loi en ce qui concerne le Code Electrique; vous enfreignez également les droits de brevets détenus par la Canadian Radio Patents, Limited, et vous encourez les sanctions prévues en tels cas.

Donc, en somme, le bon marché de ces récepteurs nains dont vous entendez parler n'est pas si attrayant, n'est-ce pas? N'oubliez pas non plus que la réception est loin d'être satisfaisante, car lorsqu'on fabrique des radios si bon marché, il faut omettre nombre de pièces aussi bien que de sauvegardes ordinaires. Certaines de ces pièces ont leur importance dans la qualité de réception, vous pouvez en être sûr!

LES BREVETS... et la RADIO au CANADA



LE RÉCEPTEUR RADIOPHONIQUE d'aujourd'hui est le résultat de vastes recherches de la part de nombreux inventeurs, dont les brevets — essentiels à la fabrication de l'appareil moderne — étaient détenus, jusqu'à 1926, par des possesseurs individuels dont il fallait obtenir la permission pour s'en servir.

Cette année-là, la Canadian Radio Patents, Limited, fut formée pour rassembler ces brevets épars si nécessaires, et les mettre économiquement au service des fabricants canadiens, par l'intermédiaire d'un organisme central.

Cet organisme, qui facilite l'obtention de permis aux divers fabricants, et qui exige que les appareils construits grâce à ces brevets le soient au Canada, suivant les dispositions de la Loi des Brevets, a grandement stimulé cette industrie qui emploie maintenant 25,000 ouvriers environ.

Tous les fabricants canadiens ont obtenu la permission d'utiliser les brevets régis par la Canadian Radio Patents, Limited, et comme la vente ou l'emploi de récepteurs imparfaits est prohibée dans toutes les provinces, ils doivent se conformer aux règlements du "Code Electrique Canadien".

Les radios de fabrication canadienne ne comportent donc point le risque d'incendie ou de choc électrique qu'offrent de nombreux appareils importés, et l'acheteur, obéissant à la loi des brevets et au Code Electrique, est aussi à l'abri de toute poursuite en justice.



CANADIAN RADIO PATENTS, LIMITED
159 BAY STREET — TORONTO — ONTARIO



MEDAILLES "SANS-ACCIDENT" DISTRIBUEES AUX CHAUFFEURS DE LA "NATIONAL BREWERIES LIMITED"

Les précautions prises par la "National Breweries Limited" quant à l'état de santé de leurs chauffeurs, et le soin apporté au mécanisme de leurs camions, sont démontrées on ne peut mieux par le fait que le 26 mai la Ligue de Sécurité de la Province de Québec distribuait des médailles "sans-accident" à 63 des 106 camionneurs de la Compagnie.

Le service de livraison des produits des brasseries Dawes, Dow, Boswell et Frontenac, est répandu dans toute la province et, en 1936, malgré les intempéries des saisons, leurs véhicules circulaient 270,570 heures dans la ville de Montréal seulement.

D'après la Compagnie, la définition d'un accident est comme suit: "Toute collision, toute superficialité soit-elle, sera classée au nombre des accidents si le camion est en marche". Malgré ce règlement, et le grand nombre de milles parcourus, le chiffre total

des accidents par chauffeur est de 1.5.

Ces médailles "sans-accident" ont été décernées aux chauffeurs qui n'ont été impliqués dans aucun accident depuis cinq ans, et la Compagnie peut, à juste titre, être fière de ce magnifique résultat.

A la suite d'accidents d'automobiles une moyenne de 350 personnes sont tuées et 5,700 blessées à tous les ans dans la province de Québec, et l'énorme somme de \$70,000,000, soit \$55.00 par acci-

dent, en plus des frais juridiques, est le résultat des dommages causés par les 8,800 accidents qui surviennent annuellement au Canada et qui, pour la plupart, sont dus à la négligence et à la vitesse excessive.

Ces chiffres démontrent donc, encore plus définitivement, la grande importance de la politique de "prudence et de sécurité" adoptée par la "National Breweries Limited".